L'unité

N°20 - 2F50 Hebdomadaire socialiste 9 juin 1972

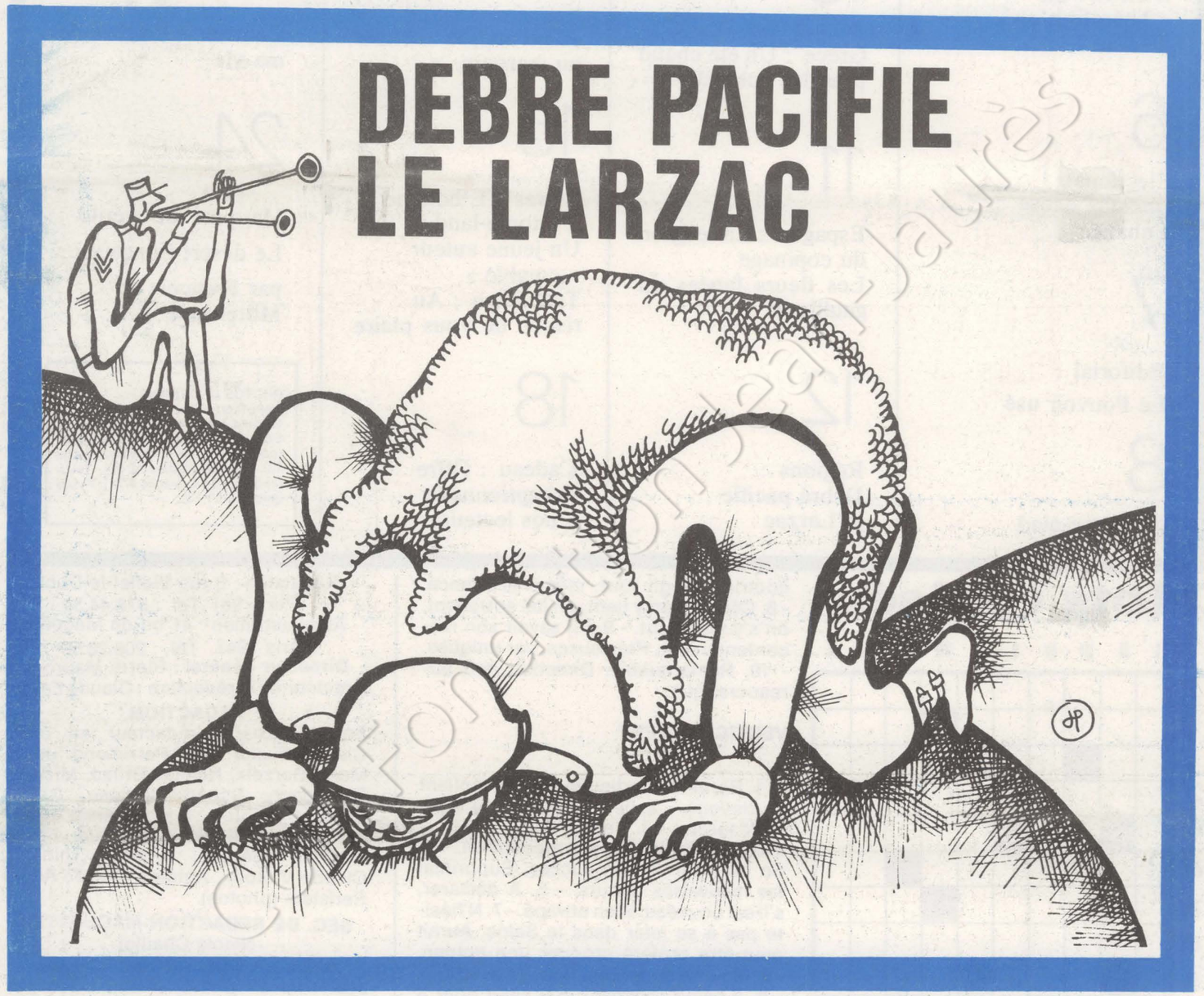

© Fondation Jean-Jaurès

Le mécontentement au grand jour / La « libéralisation » a vécu / Une fabrique à délinquants / L'homme d'Utopie-land

Sommaire

3
Grèves : Le mécontentement au grand jour

4
O.r.t.f. : La « libéralisation » a vécu

6
Elections : Quelque chose a changé

7
Editorial : Le Pouvoir usé

8
A contre-pied

9
Etats-Unis : Des Américains pas tranquilles

10
Grèce : Un été chaud pour les colonels

11
Espagne : La religion du copinage
Les fleurs fanées du gaullisme

12
Régions : Debré pacifie le Larzac

14
Tourisme : Les vacances n'ont pas de prix

15
Alimentation : Alerte au mercure

16
Livres : L'homme d'Utopie-land
Un jeune auteur « comblé »
Télévision : Au risque de vous plaire

18
Cadeau : Offre exceptionnelle à nos lecteurs

19
Document : Une fabrique à délinquants

22
Courrier : Le rêve de ma vie

24
Ma part de vérité : Le désert français, par François Mitterrand

PHOTOS ET DESSINS
Jean-Pierre Coureuil (pages 1-19), Gamma (page 4), Guèna (page 4), Elie Kagan (page 6), Keystone (pages 5-17), André Perlstein (page 13), Sabadel (pages 12-20), Teich (page 8), U.p.i. (pages 9-21), Vasco (pages 9-11-13).

Mots croisés

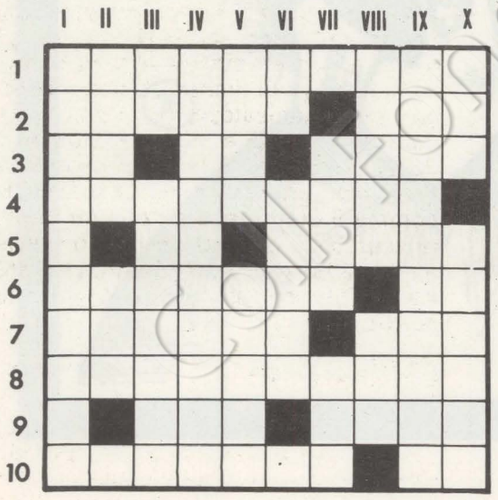

PROBLEME N° 20

HORIZONTALEMENT

1. Qualité qui évite le hors-sujet. - 2. Il s'accroche, il s'incruste. Coule en Helvétie. - 3. Ce n'est pas une « ville nouvelle ». Moitié de registre. Il n'a même pas la reconnaissance du ventre. - 4. En son temps, il a eu du nez. - 5. A son lit au-delà des Alpes. Installé. - 6. Produit de quoi faire danser l'anse du panier. Aperçu. - 7. Groupes fermés, mais ouverts à une doctrine. Régit tout, même le silence. - 8. Ceux-là, on y tient, on les entretient, on s'y maintient. - 9. Fit savoir son mécontentement. Précieuses, car uniques. - 10. Remarquable. Direction non bureaucratique.

VERTICALEMENT

1. Rarement indiquée sur un dépliant touristique. - 2. Ile en feu. Arrivés dans le désordre. - 3. Note. Epouvantail. - 4. Véhicule de livraison antipollution. - 5. Sa douceur fit son succès. Supprimai les mauvaises odeurs. - 6. A déclarer, s'il est nouveau. Bien attrapé. - 7. N'hésite pas à se jeter dans le Seine. Aurait peut-être préféré croquer une golden. - 8. Moyens de locomotion. Va avec elle. - 9. Il serait étonnant que celui dont il est question au 3 Horizontal n'en fît pas partie. - 10. Un bout de temps. Petit, il se ramasse à la cuiller.

SOLUTION DU PROBLEME DU N° 19

HORIZONTALEMENT : 1. Omnipotent. - 2. Lue. Aragon. - 2. Intervient. - 4. Gl. Reines. - 5. Acérée. Nés. - 6. Ripe. SNO. - 7. CPA. Mao. SR. - 8. Haut. Nom. - 9. Iulia (cf. Julia). Obi. - 10. Exécutoire. **EN DIAGONALE** : Outre-tombe !

VERTICALEMENT : 1. Oligarchie. - 2. Municipaux. - 3. Net. Epaule. - 4. Erre. Tic. - 5. Parée. Au. - 6. Orviétan. - 7. Tain. Oo. - 8. Egéens. Moi. - 9. Nonsens. BR. - 10. TNT. Sortie.

Rédaction : 5 rue Viollet-le-Duc (Paris 9e) Tél. : 878.44.34
Administration : 41 bd de Magenta (Paris 10e) Tél. : 208.23.50
Directeur général : Pierre Mauroy
Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION
Serge Richard (rédacteur en chef) Claude Fuzier, Guy Perrimond, Jean-Marie Borzeix, Nicolas Brimo, Michèle Backmann, Robert Butheau, Gisèle Charzat, Henri-P. Marc, Daniel Mitrani, Gilberte Muller, Christiane Peyre, Maurice Séveno, Pierre Thibault, Claude Vintoux, Antoine Violet ; André Perlstein (photos).

SEC. DE REDACTION-MAQUETTES
Nicole Chaillot

AVEC LA COLLABORATION DE
Jean-Pierre Chevènement, Georges Conchon, Yves Durrieu, Roger Fajardie, Georges Fillioud, Claude Gault, Gérard Jaquet, Pierre Joxe, Pierre Lavau, Emile Loo, François Mitterrand, Robert Pontillon, Henri-François Rey, Georges Sarre, Dominique Taddeï.

ADMINISTRATION
Conseiller technique : François de Grossouvre
Relations extérieures : J.A. Niel
Publicité : Michèle Pancaldi
Directeur de publication : Michel Lecornet.
Société éditrice : Les Nouvelles Editions de l'An 2 000.

Le mécontentement au grand jour

Repliées, les banderoles s'entassent au fond des permanences redevenues silencieuses, au milieu des rouleaux d'affiches inutilisées et des pancartes. Les trains circulent, les rotatives tournent, les postes fonctionnent de nouveau. La grève de la C.g.t. est terminée. Et la question qui n'a cessé d'être posée depuis des semaines reste entière : de la grève générale, cru juin 72, ou de la grève ponctuelle, style Joint français, laquelle a été pour la classe ouvrière la plus profondément mobilisatrice, la plus réellement révélatrice du mécontentement et de la détérioration du climat social, la plus véritablement encombrante pour le gouvernement ? Les défenseurs des deux thèses ne manquent pas d'arguments.

Pour les stratèges de la Rue Lafayette, siège de la C.g.t., la grève du 7 était une grosse pièce d'artillerie braquée sur le gouvernement et surtout sur le Premier ministre. Autant pour faire étalage de sa force et pour regonfler le moral de ses troupes que pour développer l'action, Georges Séguy a fait descendre, mercredi, ses divisions dans la rue. Alors que, depuis le début de l'année, la C.f.d.t. multiplie les actions de harcèlement — Pennarroya, Zig-Zag, Girosteel, Joint français, Thionville — Séguy vient de rappeler que la C.g.t. préfère un véritable enfoncement du front social. Un enfoncement longuement préparé, soigneusement organisé. Comme le sont toutes les offensives de la Rue Lafayette, où l'on n'a pas coutume de laisser libre cours à l'improvisation.

Les choses ont été, si l'on peut dire, facilitées cette fois-ci par une grave erreur de l'adversaire. En lâchant, un peu imprudemment, la nouvelle que le Smic atteindrait effectivement 1 000 F avant la fin de l'année 1972, les collaborateurs de Jacques Chaban-Delmas ont ouvert, dans le front social, une brèche dans laquelle Séguy ne pouvait pas ne pas foncer.

Dès qu'il apprend que Matignon est prêt à accorder les 1 000 F mensuels avant la fin de 1972 si « les syndicats s'engagent à ne pas réclamer la répercussion de l'augmentation sur l'ensemble de la hiérarchie des salaires », Séguy écrit à Chaban-Delmas : « Si cette information est exacte, nous vous confirmons que la C.g.t. est prête à en discuter et à vous rencontrer dans les meilleurs délais, et nous proposons de réunir, en une négociation tripartite, les représentants du gouvernement, du patronat et des syndicats. » Chaban-Delmas, pris de court, fait démentir l'information. Et quelques jours plus tard, Joseph Fontanet, ministre du Travail, déclare devant l'Assemblée nationale : « Porter immédiatement le Smic à 1 000 F serait totalement irréaliste ».



Henri Krasucki et Georges Séguy.

Le Smic à 1 000 F *(voir notre précédent numéro)*, c'est l'une des deux revendications de la journée d'action, devenue grève générale, décidée par la C.g.t. L'autre revendication est, on le sait, la retraite à 60 ans.

Ce sont deux revendications sur lesquelles tout le monde syndical est d'accord. Deux revendications qui vont, pense-t-on à la C.g.t., attirer les militants des autres centrales. Et faire de cette grève une grève populaire. Rien n'a été épargné pour cela. Lorsque ces revendications sont déjà satisfaites, ce qui est le cas dans certains secteurs (entreprises nationalisées, en particulier) on « module », on adapte les mots d'ordre. A la S.n.c.f., on a réclamé mercredi une garantie supplémentaire de la progression du pouvoir d'achat et la réduction de la durée du travail ; dans la Fonction publique, la réouverture des négociations sur les salaires de 1972 ; chez Renault et Peugeot, pas de salaires inférieurs à 1 500 F ; dans la sidérurgie lorraine, pas de salaires inférieurs à 1 200 F. Voilà pour augmenter le nombre des grévistes.

Mais on a pensé aussi à diminuer celui des mécontents, à ne pas trop irriter l'opinion publique : la lumière ne s'est pas éteinte mercredi, les cuisinières électriques sont restées chaudes et les aspirateurs ont aspiré. C'était d'autant plus aisé que la C.g.t. a signé l'autre semaine un accord avec la direction d'E.g.f. Même souci envers les automobilistes parisiens : pour limiter les embouteillages, les organisateurs de la manifestation de mercredi avaient décidé que le départ aurait lieu à la station de métro Faidherbe-Chaligny et non à la Bastille, comme il était prévu à l'origine. Enfin, le secrétaire général de la C.g.t. avait expliqué la veille au Figaro que les grévistes n'étaient pas « des obsédés du désordre ».

Préserver l'unité

Que voulait la C.g.t. ? « Donner, comme l'écrivait Henri Krasucki, n° 2 de la confédération, une impulsion nouvelle à toute l'action revendicative » ; montrer que le mécontentement est général ; rappeler que la C.g.t. n'a pas de leçons à recevoir ; frapper haut et fort et tenter d'entraîner dans un vaste mouvement certaines catégories de travailleurs plus « timides ». Et aussi, fournir au gouvernement et au pays l'occasion de mesurer l'importance du mécontentement des travailleurs.

Il est trop tôt pour dire si tous ces

→

Le mécontentement au grand jour

objectifs ont été atteints. Ce qui semble clair, c'est que, en dépit des apparences, les ponts ne sont nullement coupés avec la C.f.d.t. « Nos adversaires seraient trop heureux de nous voir partir en guerre contre les organisations syndicales représentatives, affirmait Séguy la semaine dernière. Nous ne tomberons pas dans ce genre de panneau, même si certains dirigeants d'autres organisations se laissent aller à porter des coups bas à la seule centrale syndicale en lutte ». Quant à Charles Massabiaux, de la fédération des Cheminots C.g.t., il a déclaré que « le front syndical n'était pas rompu » et il a annoncé que, dès le 24 juin, une grève du personnel de signalisation était prévue dans son secteur avec la C.f.d.t.

Voile de fumée ?

Rue Montholon, où l'on considère, comme l'a déclaré à plusieurs reprises Edmond Maire, que cette journée était une « grève-éteignoir » qui ne pouvait « qu'être l'expression momentanée et sans suite du mécontentement », on s'efforce, tout en accusant les cégétistes de jeter un voile de fumée sur nombre d'actions en cours, de ne pas rompre les liens qui demeurent entre les deux centrales. « Rien n'est irrémédiable, y déclare-t-on. Nos conceptions ne sont pas les mêmes, mais nous ne sommes pas adversaires. Ce qui vient de se passer ne nous empêchera pas de nous entendre quand nous le pourrons ». Séguy fait écho : « L'unité pour l'action a toujours été et reste l'une des préoccupations premières et fondamentales de la C.g.t. »

A Matignon, les conseillers du Premier ministre affectaient, au début de la semaine dernière, une feinte indifférence, qui cachait mal une certaine inquiétude. Le Pouvoir le sait bien : si les stratégies des deux grandes centrales divergent et parfois même s'opposent, leurs actions, finalement, s'additionnent. De même, Georges Pompidou, dont la cote auprès des Français est tombée, selon l'Ifop, de 64 % en février à 55 % en mai, n'est pas moins soucieux de voir s'accroître un mécontentement que toutes les promesses de son Premier ministre n'ont pu endiguer. Et dont le référendum a montré qu'il pouvait prendre la forme d'une défaite politique.

MICHELE BACKMANN



Georges Séguy et Edmond Maire.



Manifestation C.g.t. de la Bastille à la Nation



Manifestation C.f.d.t. à Saint-Brieuc

Philippe Malaud est un homme heureux. Il était, jusque là, l'un de ces secrétaires d'Etat dont personne ne connaît le visage et dont beaucoup s'interrogent sur les obscures fonctions. Le voici promu au premier rang, chargé du dossier le plus important de l'heure : réformer l'O.r.t.f. Il jouit de la confiance de Georges Pompidou. Il paraît assuré d'être celui qui appliquera demain la réforme qu'il a conçue. Il avance à grandes enjambées, tambour battant.

C'est bien dans les habitudes de ce régime que d'agir avec la plus grande précipitation après avoir opposé la plus grande force d'inertie aux moindres velléités de changement. Un projet de réforme qu'il a conçue. Il avance à mait dans les tiroirs parce qu'on l'estimait trop ambitieux. Tout à coup, on entreprend de chambarder l'ensemble des structures compliquées de l'Office. En quelques semaines, Malaud a défini les grandes lignes d'un projet : un P.d.g. remplaçant et le président et le directeur général de l'O.r.t.f. de naguère, décentralisation en « régies » autonomes des chaînes de télévision, de la radio, de la fabrication, de la diffusion, chacune avec son directeur. Il a présenté sa réforme au Conseil des ministres de mercredi. Le Parlement en débattra dès mercredi prochain (1). La nomination des responsables de l'O.r.t.f. rénové devrait intervenir dans les semaines suivantes.

Au sprint

C'est un camouflet à la mission sénatoriale, qui comptait élaborer à tête reposée des propositions sur la réforme des structures. Camouflet aussi aux membres de l'actuel conseil d'administration, déjà fort mécontents de la première communication de Malaud au gouvernement le... 31 mai, alors qu'ils devaient lui remettre leurs conclusions le 1er juin. Dans la réforme Malaud, le conseil d'administration ne retrouve pas ses petits. Notamment la revendication exprimée, dans un avis confidentiel en cinq points au secrétaire d'Etat, d'« un renforcement de ses moyens de contrôle, tant du programme que de l'information ».

Une telle hâte ne s'imposait pas, mais le Pouvoir veut, par ce sprint spectaculaire, convaincre l'opinion qu'il réagit avec fermeté et efficacité aux accusations portées contre l'Office par les rapports des deux commissions parlemen-

La «libéralisation» a vécu

taires. Seulement, et c'est là que le bât blesse, le remède apparaît fort peu approprié au mal qu'avait diagnostiqué le sénateur Diligent. Celui-ci avait dénoncé les méfaits de la publicité clandestine, insisté sur la corruption d'une partie importante des responsables de la télévision. Le gouvernement en tire la conclusion la plus inattendue : il réforme les structures de la « maison ronde » du quai Kennedy sans, pour autant, faire en sorte que le mal majeur dont elle souffre soit énergiquement combattu. On applique le cautère à côté de la plaie, avec l'espoir que cela évitera de sanctionner les coupables publiquement accusés, qui continuent, ma foi, à apparaître sur le petit écran comme si de rien n'était.

La précipitation doit donc faire illusion. Mais elle doit aussi, aux yeux du Pouvoir, servir à préparer avant l'été une bonne télévision pour de bonnes vacances et surtout une bonne télévision pour de bonnes élections législatives. Malaud rêve, il l'a dit, de programmes à l'eau de rose qui distilleraient l'euphorie et non pas, comme aujourd'hui, la morosité. Sur ce point, il va au-devant des désirs de la majorité de l'U.d.r. qui, par la bouche de René Tomasini, a maintes fois protesté contre le « sens critique trop développé » de certains journalistes de l'O.r.t.f. et l'excessif sérieux de nombreuses émissions. Ce que veut le président de la République, c'est une France souriante, passionnée par les jeux de Guy Lux, la France du bon peuple toujours chantant, tel que le décrit Péguy.

Très concrètement, cela signifie que les informations télévisées ne dépendront plus du conseil d'administration lui-même « rénové », sans qu'on tienne compte en rien des exigences de démocratisation et de représentativité véritable de cet organisme réclamées par la gauche et par une très large partie de l'opinion. Désormais, les responsables des journaux et magazines d'information relèveront de chacun des directeurs de chaîne. Ceux-ci rendront compte au président-directeur général, qui lui-même rendra compte à un ministre responsable de l'audio-visuel, pur et simple avatar des anciens ministres de l'Information.

Le résultat le plus évident de l'opération consiste à multiplier les contrôles, à réduire la marge de manœuvre des journalistes et des réalisateurs, à faire de l'O.r.t.f. l'outil pratique grâce auquel la majorité espère sauver des élections compromises.



Philippe Malaud.



Pierre Desgraupes.

Redoutant sans doute les foudres de la post-censure, Jacqueline Baudrier, responsable des actualités télévisées de la seconde chaîne, a pris les devants de la réforme : mardi, dès la veille de la décision gouvernementale, elle a projeté devant le conseil d'administration une émission commémorant le 10e anniversaire de la guerre d'Algérie. La pratique s'instaure à nouveau, dès maintenant, d'obtenir à tout prix un visa, un « nihil obstat », une « couverture ». Pourtant, on ne commettait jusque-là que bien peu d'imprudences... Jacques Frémontier, secrétaire général du Syndicat national des producteurs de télévision, constatait : « On nous impose de nous autocensurer, de nous mutiler. Nous savons tous qu'il vaut mieux, pour survivre, ne jamais parler des immigrés. Ni des promoteurs immobiliers. Ni des grèves. Nous savons tous qu'il existe au dictionnaire des mots proscrits ». Que restera-t-il demain de cette liberté surveillée ?

Un visa à tout prix

Echaudé par le soulèvement de mai 1968, que beaucoup avaient expliqué comme résultant de l'absence de soupapes de sûreté dans le domaine de l'information radio-télévisée, le régime avait jugé nécessaire de « libéraliser » celle-ci. La libéralisation fut plus ou moins réelle, Jacques Chaban-Delmas la défendit cependant avec fermeté contre les assauts des ultras de l'U.d.r. Aujourd'hui, il cède d'un coup tout ce qu'il avait maintenu. Personne ne semble douter, à l'O.r.t.f., que Pierre Desgraupes, symbole de cette libéralisation relative, ne soit l'une des premières victimes de la réforme Malaud. Ainsi s'échoue dans la précipitation le rêve de la « nouvelle société » du dialogue et de l'ouverture. Le Premier ministre ne gouverne plus selon ses vœux, mais selon les vœux de sa majorité. Qui en doutait encore ?

ANTOINE VIOLET

1) Ce même jour, mercredi 14 juin, le Club de la gauche du XVIIIe, à Paris, organise un débat public sur l'avenir de l'O.r.t.f. Sous la présidence de Claude Estier, avec Roger Louis, Maurice Séveno, Edouard Guibert, secrétaire général du S.n.j.-O.r.t.f., et Marcel Huart, secrétaire général du S.n.r.p.-C.g.t. (127, rue Marcadet, XVIIIe, à 20 h 30).

Quelque chose de changé

De « la Nation » à « l'Humanité », la presse quotidienne a été plutôt discrète sur les résultats des élections partielles de dimanche dernier. Particulièrement sur celle du canton Lens-nord-est, qui méritait pourtant un meilleur sort. Dans ce canton, relativement peuplé, fief traditionnel du Parti communiste dont le candidat était précédemment élu avec une confortable avance, une situation nouvelle s'est brusquement produite : le candidat du Parti socialiste, Jean-Claude Bois, 38 ans, professeur de C.e.s., adjoint au maire de Lens, André Delelis, depuis 1965, arrive en tête au premier tour avec 400 voix de plus que n'en avait obtenu la candidate socialiste il y a deux ans. Il devance nettement le candidat communiste qui en perd, lui, près de 3 000, tandis que le représentant de l'U.d.r. est également en net recul. Bénéficiant immédiatement du désistement communiste, Jean-Claude Bois donnera ce dimanche au Parti socialiste un nouveau siège au conseil général du Pas-de-Calais.

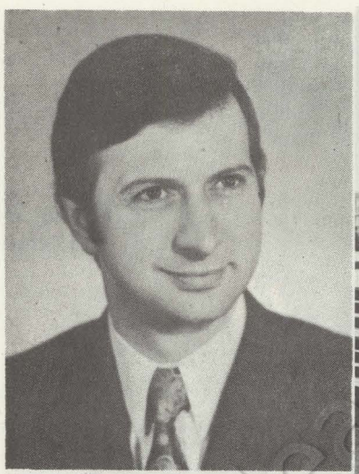

Jean-Claude Bois.



Sarcelles.

Plusieurs cas

Il est toujours hasardeux de tirer des conclusions générales d'une élection partielle, mais l'exemple de Lens, s'il est particulièrement spectaculaire, n'est pas isolé.

Déjà, le dimanche précédent, à Maisons-Alfort, l'élection au premier tour du candidat de la majorité avait rejeté au second plan la progression du candidat socialiste et le sensible recul du Parti communiste par rapport au premier tour de 1967.

Le même phénomène s'est produit au moins deux fois dimanche dernier. A Montrevault, dans le Maine-et-Loire — département particulièrement difficile pour la gauche — le nouveau candidat du Parti socialiste, Jacques Renon, double les voix du précédent et dépasse 25 % des votants, tandis que le candidat communiste demeure à un chiffre insignifiant.

A Beaujeu, dans le Rhône, la présence nouvelle d'un candidat socialiste, André Soulier, maire de Villié-Morgon, lui permet là encore de dépasser le quart des suffrages exprimés, tandis que le même candidat communiste perd la moitié de ses voix par rapport à septembre 1967.

Sans que l'on veuille s'avancer davantage, ces quelques exemples semblent confirmer la constatation déjà mise en lumière par le référendum du 23 avril : à savoir que le Parti socialiste dispose désormais d'un potentiel électoral nouveau. En particulier au sein de l'électorat de gauche sensible à la dynamique unitaire dont le P.s., en dépit des attaques dont il a été l'objet de la part du Parti communiste, ou peut-être à cause d'elles, apparaît aujourd'hui porteur au moins autant que le Parti communiste.

Les cent sièges

Ceci permet de penser que la présence de douze socialistes sur la liste d'Union démocratique n'est pas pour peu de chose dans le remarquable succès que celle-ci a remporté dimanche à Sarcelles sur la coalition de droite conduite par le député U.d.r. Solange Troisier. La campagne unitaire menée par les socialistes et les communistes, groupés autour du maire sortant Henri Canacos, a été particulièrement efficace auprès des électeurs qui avaient donné leurs voix l'an dernier à une liste Gam que l'U.d.r. s'était efforcée de récupérer. La moitié de leurs voix au moins est venu gonfler le total de la liste d'union ; tandis que le P.s.u., qui avait cru devoir faire cavalier seul, enregistrait un recul et réussissait seulement à empêcher l'élection au premier tour de la liste Canacos.

En apprenant ces résultats, Solange Troisier aurait exprimé, dimanche soir, son « étonnement ». Les spécialistes électoraux de l'U.d.r. sont, pour leur part, moins surpris. Et le silence de « la Nation », contrastant avec le coup de clairon qui avait accueilli la semaine précédente le résultat de Maisons-Alfort, n'a rien, lui, d'étonnant. Le siège de Sarcelles, acquis à l'arraché en juin 1968, fait partie de la centaine de ceux que l'U.d.r. considère elle-même comme perdus ou, pour le moins, gravement menacés. La bouillante Solange Troisier a eu bien tort de ne pas tenir compte des sages conseils qui lui suggéraient de ne pas provoquer elle-même une bataille qu'elle avait toutes chances de perdre — comme elle avait déjà perdu, il y a quelques mois, celles du canton de Luzarches.

Le test de Sarcelles ne peut évidemment qu'amplifier l'inquiétude exprimée au cours des dernières semaines au sein de la majorité et qui se traduit chez celle-ci, à propos de tout et de rien, par une nervosité presque comique, comme celle qui se manifeste à propos de la moindre émission télévisée un peu non conformiste.

Mais Sarcelles, Lens et les quelques autres résultats de ces deux derniers dimanches montrent aussi les progrès réels de l'union de la gauche et, à l'intérieur de cette union, l'audience grandissante du Parti socialiste. Constatations qui ne sont évidemment pas sans intérêt au moment où, en dépit des difficultés qui subsistent, la recherche d'un accord de gouvernement de la gauche avance au point que l'on puisse espérer, comme François Mitterrand l'a dit dimanche à Commentry, un résultat positif à la fin du mois de juin ou au début de juillet.

A.V.

Le Pouvoir usé

Jacques Chaban-Delmas n'aura pas savouré longtemps le réconfort que lui apportait le vote de confiance de l'Assemblée nationale. Il peut même méditer sur un thème qui n'est pas nouveau et qu'on appelait naguère l'usure du pouvoir. Moins de trois ans se sont écoulés depuis qu'il s'est installé à l'Hôtel Matignon en lançant un maître mot qui devait être le fondement de sa politique : la concertation. Elle devait se traduire, cette concertation, par l'avènement de nouveaux rapports entre les citoyens et le Pouvoir, entre les travailleurs et leurs employeurs. Le premier ministre allait jusqu'à s'entourer personnellement d'hommes qui n'avaient guère la sympathie d'une grande partie de la majorité, mais qui devaient être, chacun pour ce qui le concerne, la caution de l'orientation nouvelle du gouvernement.

Que reste-t-il aujourd'hui de tout cela ?

La concertation qu'on appelait aussi — mais on l'a presque déjà oubliée — politique contractuelle n'est plus guère d'actualité. La politique sociale du Pouvoir a découragé peu à peu l'ensemble des syndicats, y compris ceux qui étaient au départ les plus disposés à la conciliation. La grève déclenchée cette semaine par la C.g.t. aura constitué un événement national abondamment commenté par la presse écrite et parlée. Et même si cette forme d'action n'a pas été approuvée par les autres organisations syndicales, les thèmes développés, en particulier le salaire minimum à 1 000 francs, la retraite à 60 ans, leur sont communs. Et toutes savent aujourd'hui que ce n'est pas par la concertation avec un tel gouvernement que ces problèmes trouveront une solution satisfaisante. Le Premier ministre a pu dénoncer comme « disproportionnée » la grève du 7 juin. Mais qui a écouté ses propos ? Une semaine après l'avoir accueilli, « L'Actualité en question » donnait jeudi la vedette à Georges Séguy. De quoi susciter de nouvelles protestations de grognards U.d.r. sur la subversion à la télévision !

L'affaire de l'O.r.t.f., précisément, est peut-être plus significative encore du décalage entre les promesses de 1969 et la réalité d'aujourd'hui. Chaban-Delmas avait fait son affaire personnelle de la libéralisation de l'information télévisée. Il avait même semblé un moment, face à l'assaut des mêmes grognards, lier son sort à cette libéralisation. Le peu qu'il en restait est déjà condamné par la réforme Malaud. Un problème était posé, dont l'origine remonte exactement au jour où Georges Pompidou, alors Premier ministre, a voulu que la publicité entre à la Télévision : celui de la confusion entre un service public et des intérêts privés. On ne fait rien, et pour cause, pour lui trouver une solution, mais on profite de l'occasion pour remettre l'O.r.t.f. sous une tutelle ministérielle, qui sera en fait celle de l'Elysée. A quelques mois des élections, on comprend aisément ce que cela signifie.

Sur ce terrain qu'il affirmait essentiel, Chaban-Delmas n'a pas « jugé utile » d'élever la voix. Préoccupé désormais de durer au moins jusqu'au printemps prochain, sans doute ne croit-il plus lui-même à la possibilité de remonter le courant. Il reste que, d'abandon en abandon, la « nouvelle société », dont le visage était déjà bien flou, ne sera même plus une affiche. Mme Troisier vient d'en faire la dure expérience à Sarcelles et sa mésaventure n'est évidemment pas de nature à rassurer les élus de la peur de 1968.

Quand les fidèles du général de Gaulle — comme Pierre Lefranc dans « le Monde » de mardi — évoquent ce « climat d'incertitude », ils s'expriment par euphémisme. Mais ils parlent aussi dans le vide quand ils font appel à la continuité. Le référendum a apporté la preuve que de Gaulle est bien mort, que son successeur n'a pas hérité du pouvoir quasi-magique qu'il exerçait sur une partie de la population. Après quatorze ans, ce régime a subitement, si l'on peut employer cette expression triviale, « pris un coup de vieux ». Il n'a certes pas épuisé ses forces, mais au grand dessein de naguère il a substitué l'astuce subalterne.

Ce Pouvoir usé, ce n'est cependant pas seulement par des mots qu'on le combattra victorieusement. A l'astuce, on ne répond pas par l'astuce, mais par l'image d'une force cohérente, ouverte et décidée. Pour toute la gauche, c'est aussi l'heure du choix. Ou bien, par son union sur un programme clair et concret, elle saura offrir cette image mobilisatrice, ou bien elle assurera la survie du gaullisme pompidolien. Tous ceux qui ne comprendraient pas — ou ne voudraient pas admettre — que le choix est là porteraient une lourde responsabilité.

CLAUDE ESTIER

A contre-pied

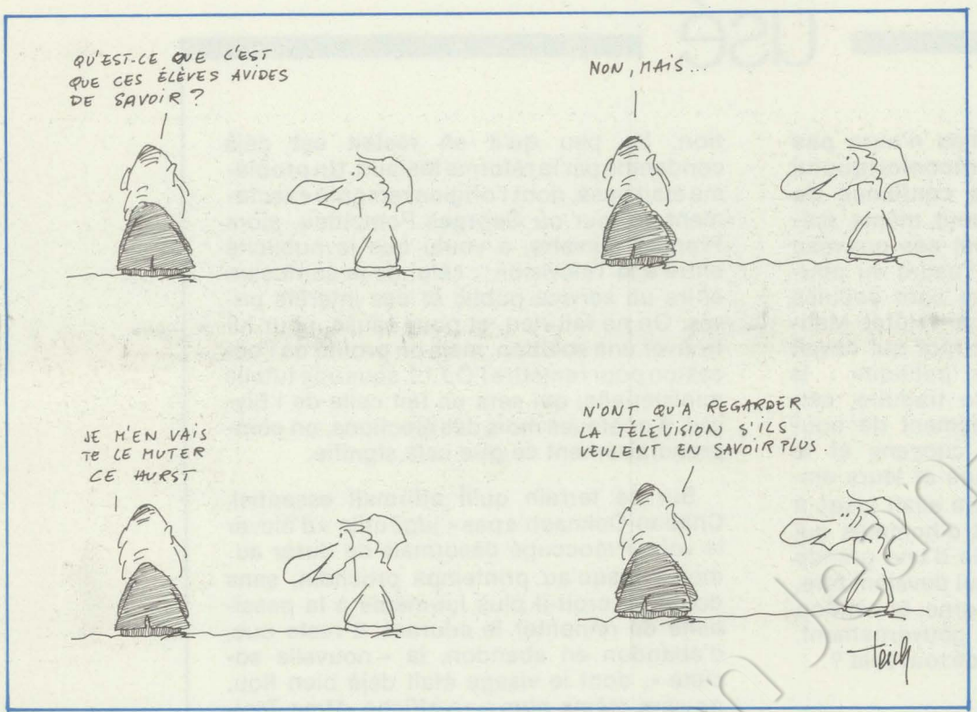

La fête à Marseille

La mode des fêtes socialistes se développe de semaine en semaine. Après celle de Bretenoux (Lot), le 28 mai, qui a permis à François Mitterrand de s'adresser à plusieurs milliers de personnes, c'était dimanche dernier Commentry qui accueillait le Premier secrétaire du Parti socialiste, tandis que Gérard Jaquet et Claude Estier se retrouvaient sous le grand chapiteau dressé à Carcassonne par les J.s. de l'Aude.

Ce samedi, la fête se transporte à Marseille, où François Mitterrand prend la parole le soir avec Gaston Deferre, Charles-Emile Loo et Gilbert Pommier. Il remettra la 10 000e carte 1972 de la fédération des Bouches-du-Rhône à Joseph Bonnel, international de l'O.m.

Un militant historien

Une des grandes figures de l'Internationale socialiste vient de disparaître. Julius Braunthal est mort à 81 ans après une vie entièrement consacrée au socialisme. C'est en effet à l'âge de 21 ans, en 1912, que ce jeune ouvrier relieur s'est lancé dans l'action militante, aux côtés du principal théoricien du marxisme autrichien, Otto Bauer.

Au lendemain de la guerre, Braunthal devient un des plus brillants journalistes et écrivains du mouvement socialiste. En février 1934, après l'écrasement de la social-démocratie autrichienne par les troupes de Dolfuss, il est emprisonné, puis expulsé de son pays. Réfugié à Bruxelles, puis à Londres, il contribue à la reconstitution de l'Internationale socialiste. Dix ans plus tard, en 1951, il en est élu à l'unanimité secrétaire.

Après sa « retraite », en 1956, Braunthal se consacre à la rédaction d'une histoire de l'Internationale, dont le troisième et dernier volume est paru l'année dernière.

Epuration à Prague

Le congrès des journalistes tchéques vient de se tenir à Prague. La lecture du rapport moral fut l'occasion d'apprendre que 1 212 journalistes ont été privés de leur emploi depuis août 1968.

A l'occasion de l'échange des cartes, en 1970, 807 journalistes furent éliminés. La commission d'épuration de l'Union syndicale en a exclu 255, désignés comme « droitiers agressifs », et supprimé leurs cartes à 150 autres journalistes qualifiés de « compagnons de route des droitiers ».

Franco n'a plus que le sabre

Ballottée entre les tenants du sabre et du goupillon et les libéraux, l'Eglise espagnole se retrouve divisée.

Depuis lundi, la Conférence épiscopale et ses vingt membres sont réunis à Madrid. Sa tâche est ardue : sauver l'unité de l'Eglise espagnole et la dégager de l'influence du Pouvoir. Il est vrai que, depuis un mois, le régime accumule les faux-pas. Franco a pris la parole au dernier Congrès eucharistique pour défendre en termes très vifs le national-catholicisme. Son discours a été fraîchement accueilli. Les libéraux de l'Eglise et l'évêque Tarancon de Madrid espèrent bien régler définitivement leur compte aux nostalgiques de la Croisade à la faveur de cette Conférence.

Les drogués de l'arbre à came

Le hasard fait drôlement les choses. Ce samedi après-midi, au Mans, les bolides démarreront en hurlant au départ des Vingt-quatre heures. Presque à la même heure, à Paris, on n'entendra que des bruits de pas et des crissements de pneus de vélo à la manifestation « Bagnoles, ras l'bol », organisée quai Saint-Bernard, au bord du Jardin des Plantes.

Le président de la République ne sera pas samedi sur ce bord de Seine — peut-être parce qu'il est déjà, dans son esprit, avalé par la future voie express. Fort logiquement, l'auteur de la criminelle petite phrase « Il faut adapter la ville à l'automobile » a choisi son camp : il sera au Mans. Un peu pour se montrer à 300 000 électeurs potentiels. Un peu pour encourager une victoire bien française, enfin possible — les gros prototypes au-dessus de « notre » cylindrée nationale étant désormais éliminés par le règlement.

Et les 300 000 autres participants de la « fête à la bagnole » ? Se rendront-ils au Mans seulement par « esprit sportif », ou pour faire la fête en picorant des frites dans la grande kermesse nocturne ? Plus souvent pour communier devant le gigantesque autel de la Déesse moderne et prendre part à ses rites. Pour s'identifier aux héros habités de divinité de ce qu'un hebdomadaire du lundi nomme « la tragédie classique portée à sa perfection académique »...

Ils reprendront leur volant un peu assourdis, la tête bourrée de bielles et de châssis scintillants. Pendant quelques heures, pour les moins intoxiqués, ou quelques mois pour les victimes consentantes du plus vénéneux des champignons, ils poursuivront sur la route, pied au plancher, les fantômes des Vingt-quatre heures. Vrrr, j'accélère, comme Beltoise. Vrrr, je dérape, comme Beltoise. Vrrr, je débouche, comme Beltoise. Ecartez-vous, je dépasse, comme Beltoise. Le Mans, moi, j'y étais.

La plus grande course automobile du monde, sans doute. Et sans doute, aussi, la plus grande leçon de mauvaise conduite du monde.

MENIPPE

Des Américains pas tranquilles



Angela Davis avec ses parents, après son acquittement.



Un jury de douze Blancs vient d'acquitter Angela Davis, inculpée de complicité de meurtres, d'enlèvement et de complot. Ainsi se termine une affaire qui, depuis deux ans et demi, a exaspéré et l'opinion américaine et l'opinion mondiale. Le tribunal de San-José, Californie, n'a pas trouvé une ombre de preuves affirmant la culpabilité de cette militante noire, professeur de philosophie, en passe de devenir le porte-drapeau de la révolte des progressistes américains.

Rappelons les faits. Le 7 août 1970, trois Noirs comparaissent devant le tribunal de San-Marin. Dans le public, un garçon de dix-sept ans, Jonathan Jackson, se lève, menace l'assistance d'un fusil, distribue des armes aux inculpés et s'enfuit avec eux, en emmenant cinq otages. Dans la fusillade qui s'ensuit, quatre morts, dont le juge et l'auteur du coup de main.

Les armes auraient appartenu à Angela Davis. D'autre part, elle entretenait une correspondance passionnée avec le frère de Jackson, lui-même incarcéré comme extrémiste noir avant d'être abattu par ses gardiens dans des conditions douteuses. Le F.b.i. se met aux trousses de la jeune femme, présentée comme la cheville ouvrière de l'affaire de San-Marin. Elle est arrêtée le 13 octobre 1970, libérée sous caution le 23 février 1972 et enfin, dimanche dernier, acquittée par sept femmes et cinq hommes, tous à la peau blanche.

Outre la couleur de sa peau, Angela Davis avait le handicap de la couleur de ses opinions. Elle n'a jamais caché ses opinions communistes, son adhésion au marxisme et son militantisme en faveur de la libération et de la dignité du peuple noir américain. Ses lettres et ses déclarations, pieusement recueillies, sont déjà regardées comme une des très importantes contributions théoriques au combat des opprimés aux Etats-Unis et dans le reste du monde. Belle et intelligente, Angela Davis attire la sympathie. Militante et philosophe, elle entraîne le respect.

Mais, au-delà de sa personne, l'événement fait réfléchir sur cet étrange pays, les Etats-Unis, qui nous paraît souvent si proche et qui est, en réalité, si loin de nous. D'abord, une confirmation : la Justice américaine, maquis de procédures contradictoires ou entassées les unes sur les autres, conduit au meilleur comme au pire. De Sacco et Vanzetti à Angela Davis, toute la gamme de ses possibilités est offerte. Etalant sur la place publique ses travers et ses avantages, elle horrifie parfois par la lenteur de ses démarches vers ce que les partisans de l'abolition de la peine de mort qualifient d'assassinat légal. En tout état de cause, si elle est aussi souvent que d'autres politisée par les exigences de telle ou telle partie de l'opinion publique, elle n'est jamais politique au sens où elle serait un instrument du pouvoir de l'Etat. Ses crimes, ses fautes, ses gloires et ses bienfaits ne sont jamais à mettre au compte de l'entité américaine, mais à celui de tel ou tel courant de pensée qui a réussi à façonner l'opinion.

C'est ce qui distingue cette Justice de celle que nous connaissons ailleurs. En France, Angela Davis, pour que ne soit pas désavoué l'Etat, se serait vu infliger une peine de prison et sa libération éventuelle serait passée soit par le cabinet du président de la République, soit par le vote d'une amnistie au Parlement. En U.r.s.s., la militante croupirait dans un asile psychiatrique. Aux U.s.a., douze personnes faillibles, influençables et en définitive quelconques, ont eu à régler une affaire qu'elles avaient vécue pendant des années, quotidiennement, au travers du déchaînement de l'information.

C'est là que se rencontre le second motif de réflexion. Douze Américains, dans la Californie du gouvernement réactionnaire Reagan, ont libéré une Noire communiste. La foule les a applaudis. Ni Sacco, ni Vanzetti, ni les époux Rosenberg n'ont bénéficié d'une telle chance. Faut-il que les consciences américaines soient aujourd'hui gagnées par le trouble et l'incertitude pour que ce verdict ait été rendu ! Le tribunal de San-José devient ainsi l'image symbolique d'un grand pays qui vient d'apprendre, après trente années de supématie mondiale, que la responsabilité n'était jamais innocente.

Depuis le 4 juin 1972, nous savons que l'« Américain bien tranquille » est mort. C'est une bonne et grande chose. Il reste à agir encore plus fort pour que l'immense majorité des Américains se sentent enfin plus à l'aise après un jugement tel que celui de San-José plutôt qu'en face du spectacle des B 52 pilonnant le Vietnam.

CLAUDE FUZIER

Un été chaud pour les colonels

Le silence suivait toujours la répression, en Grèce, comme partout. Mais, depuis plusieurs semaines, d'Athènes à Salonique, les universités et les grandes Ecoles se sont mises à bouger. L'agitation a commencé par la revendication d'élections libres, afin que les étudiants puissent désigner eux-mêmes les dirigeants de leurs associations, au lieu des personnages actuellement nommés à cette place par le Pouvoir.

Cela ne s'était jamais vu depuis 1967 : des manifestations d'étudiants se sont déroulées à Athènes, le 21 avril, devant l'université et devant l'Ecole supérieure technique d'Athènes. Ces meetings, qui se répétèrent le lendemain 22 avril, n'étaient pas destinés à exprimer la fidélité des étudiants aux buts de la « Révolution nationale » qui a « permis au peuple grec d'échapper au chaos ». Tout au contraire, les manifestants se sont rassemblés pour proclamer à haute voix leur foi dans la liberté. Cela au moment précis où les chefs de la Junte, dans l'indifférence générale, s'étaient réunis à la cathédrale pour célébrer un Te Deum à l'occasion du cinquième anniversaire de leur coup d'Etat.

Le droit de tirer

La semaine suivante, d'autres manifestations ont eu lieu à Athènes. Les étudiants de la faculté de Médecine, dans la banlieue est d'Athènes, ont entrepris une marche vers le centre de la ville. Ils ne se sont dispersés qu'après l'intervention de la police aux alentours de l'hôpital Evangelismos, à quelques centaines de mètres de la présidence du Conseil. Une autre manifestation, formée dans le centre même de la ville, devant la grande place de l'Hôtel de Ville, fut également dispersée. Ce fut ensuite le tour des 2 600 étudiants des deux Ecoles techniques de sous-ingénieurs, celle d'Athènes et celle de Salonique, qui commencèrent la grève des cours, pour protester contre l'incapacité du gouvernement à résoudre certains problèmes de caractère professionnel qui les intéressent. Puis la faculté de Droit d'Athènes interrompait ses cours pendant plusieurs jours et son amphithéâtre restait hermétiquement fermé...

Tous ces mouvements sont rigoureusement spontanés. Aucune des organisations de Résistance n'a été mêlée à leur déclenchement. Leur origine : le nouveau climat de contestation qui se développe en Grèce. Tout le monde en a assez de la dictature, de Papadopoulos, de sa politique incohérente dans tous les domaines. Des heures difficiles pourraient bientôt sonner pour la dictature avec celles du retour à la démocratie et à la liberté : c'est le sentiment qui, de plus en plus, se généralise et ose s'exprimer publiquement.

La réaction de la Junte ne s'est pas fait attendre. Une réglementation très sévère des manifestations sur la voie publique a été décidée en hâte : la police aura le droit de tirer sur les manifestants qui refuseraient de se disperser. Et la machine répressive est de nouveau en marche. La plus importante de ces arrestations concernerait un groupe composé d'un officier supérieur de l'aviation de guerre en retraite, d'un avocat et d'un architecte. On les accuse d'être les responsables d'une série d'attentats récemment commis — sans d'ailleurs avoir fait des victimes. Le groupe est accusé d'appartenir à une organisation connue sous les initiales « A.a.a. » — signifiant, en grec : Indépendance, Résistance, Libération — composée de jeunes de tendance gauchiste. Si les inculpés appartenaient vraiment à cette organisation, leur âge et leur profession démontreraient le contraire...

La condamnation à la prison à vie, pour des faits qui se sont déroulés il y a 25 ans, du vieux dirigeant communiste Mitsos Partsalidis témoigne, de son côté, du changement de climat. Un autre dirigeant communiste, Caloudis, accusé et jugé lui aussi pour des faits remontant à la guerre civile, n'avait-il pas été acquitté pour cause de prescription ?

Le refus, enfin, de prolonger l'interruption de la lourde peine — huit ans de prison — infligée au général Iordanidis, coaccusé et co-condamné du professeur Mangakis, donne à réfléchir sur les mobiles qui l'ont inspiré. Ne serait-ce pas là vengeance de la Junte, furieuse de l'affront qu'elle prétend avoir subi lors de l'évasion du Pr Mangakis — à laquelle elle avait préalablement consenti ? Il reste que le général Iordanidis, malgré son âge et son état de santé, a regagné sa cellule à la prison Coridalos, d'où il risque de ne plus sortir vivant.

Tout cela montre que la réaction de la Junte au sursaut contestataire devient de plus en plus vigoureuse. Mais aussi que ce sursaut a de plus en plus d'importance et d'audience. Un été chaud attend les colonels.

STRATIS SOMERITIS

La très secrète association de l'Opus Dei n'aime pas se battre à visage découvert. Elle préfère agir dans l'ombre des cabinets ministériels, des conseils d'administration et des salons madrilènes. En dix ans, tout en prêchant la foi et la religion chrétienne, la « sainte Maffia » — pour reprendre le titre du remarquable ouvrage qu'Yvon Le Vaillant y a consacré au Mercure de France — a accaparé les principaux leviers de commande du pouvoir réel en Espagne. Sur les dix-neuf ministres du général Franco, douze en sont membres.

A force d'abuser de son pouvoir, de pratiquer le trafic d'influence et de faire du copinage entre membres un moyen de gouvernement, à chaque scandale l'Opus Dei voit son nom revenir avec insistance.

Aujourd'hui, sa vertu s'est compromise le long d'une voie de chemin de fer. Pendant « la semana santa », un pauvre employé de la Renfe, les chemins de fer espagnols, travaille le long du ballast à la sortie de Vigo. Un train passe : un paquet tombe à ses pieds. Curieux, l'employé le défait et y découvre 300 000 pesetas et un certain nombre de devises étrangères. L'honnête employé rapporte ce paquet au commissariat de Vigo. La police commence une première enquête.

Le 8 avril, nouvelle enquête. Le juge d'instruction de Vigo ouvre une information sur la disparition de 4 000 tonnes d'huile de l'entreprise Reace, magasin de stockage du « commissariat d'approvisionnement et de transports », le C.a.t. de la ville de Redondela. Il s'agit d'une entreprise d'Etat qui dépend du ministère du Commerce. Entendus par le juge, les deux dirigeants de l'entreprise, Isidro Suarez Moris et Rodrigo Alonso, prétendent que l'huile s'est évaporée sous l'effet de la chaleur... Des rapports d'experts prouvent rapidement le contraire ; Isidro Suarez Moris et Rodrigo Alonso se retrouvent en prison.

Un mystérieux paquet

La police espagnole continue son enquête sur le mystérieux paquet. Et fait le lien entre les deux affaires. L'homme qui a jeté sur la voie le paquet de billets, n'est autre qu'Isidro Suarez Moris.

L'affaire en reste là. Officiellement. Connue uniquement de « la bonne société », elle fait les beaux jours et les

La religion du copinage



bons mots des salons madrilènes. En Espagne, on entend généralement par « bonne société » les 2 % d'Espagnols qui ont le droit d'être informés et de ne rien ignorer des frasques des messieurs de l'Opus Dei. On étouffe soigneusement un scandale qui va très loin. Et très haut.

D'une part, jusqu'à un ministre : Fontana Codina, actuel ministre du Commerce, qui entretient avec cette affaire des liens aussi serrés que complices. Ce technocrate de la nouvelle génération, membre bien sûr de l'Opus Dei, ami intime de Lopez Rodo — l'homme politique de la sainte Maffia — était il y a encore peu de temps le commissaire général de la C.a.t. C'est lui qui avait nommé à son poste Rodrigo Alonso ; c'est encore lui qui a des liens financiers et familiaux avec l'autre inculpé : Isidro Suarez Moris.

Il est vrai que Rodrigo Alonso savait choisir ses amis : l'amitié qui le liait à Nicolas Franco junior, neveu du Caudillo, a été très remarquée. Et abondamment commentée.

Mais il faudrait plus que ce scandale pour détruire l'Opus Dei. Ses membres le savent bien, ils ne s'inquiètent pas davantage que le ministre compromis.

Ils savent aussi qu'avec l'aide de Dieu, les problèmes d'argent ne comptent guère. Ils l'ont appris dans le bréviaire de l'Opus Dei, « Camino ». L'article 87 donne, en effet, de précieux conseils pour se dégager des problèmes trop bassement matériels : « Que la crise financière qui menace ton entreprise apostolique ne t'inquiète pas. Augmente ta confiance en Dieu, fais humainement ce que tu peux, et tu verras avec quelle rapidité la question d'argent cessera d'être un problème. »

NICOLAS BRIMO

Les fleurs fanées du gaullisme

Georges Pompidou a fait une grosse colère. Ses admirateurs et ses porte-parole se sont immédiatement enthousiasmés devant le spectacle d'un président qui, après l'échec subi devant le peuple français lors du dernier référendum, vient de parler comme s'il était le leader de l'Europe unie. La bouffonnerie de cette preuve d'autorité complète le portrait d'un régime dans lequel les princes du Pouvoir, faute d'atteindre l'action, galopent après le Verbe.

Que les salons de l'U.d.r. frémissent d'aise pour avoir cru sentir, au lendemain de la « prestation » parlementaire de Jacques Chaban-Delmas, venir de l'Elysée comme le souffle magique du général de Gaulle, ne peut surprendre. Les fleurs fanées ont des restes de parfum capables d'entretenir la nostalgie et cette grande langueur qui mine les bataillons du parti de la fidélité. Mais, en dehors des frontières françaises, l'éclat a reçu au mieux un accueil poli. A Londres, l'intérêt du moment imposait l'approbation. Le couple Grande-Bretagne - France est, on le sait, la solution de rechange à la suite de désillusions du ménage France-Allemagne.

Le chancelier Willy Brandt avait d'autres chats à fouetter. Samedi dernir a été un grand jour pour le gouvernement ouest-allemand. A Berlin était signé le protocole final de l'accord des Quatre sur l'ancienne capitale allemande. A Bonn, Andrei Gromyko, ministre des Affaires étrangères d'Union soviétique, s'était spécialement dérangé pour marquer solennellement l'intérêt que porte son pays à l'échange des « instruments de ratification » des traités germano-soviétique et germano-polonais. Le chancelier social-démocrate, qu'à Paris on voyait déjà abattu lors du débat devant le Bundestag, a brillamment franchi, une fois encore, tous les obstacles.

Il s'est trouvé un commentateur pour affirmer tranquillement, sur les antennes de l'O.r.t.f., que les premiers encouragements adressés à Brandt pour sa politique d'ouverture à l'Est étaient venus du gouvernement français. Ce qui est, pour le moins, un infléchissement sérieux de la vérité. En fait, Pompidou ne peut pas ignorer le vide de son bilan international et sait qu'au cours de la rencontre européenne des Dix, il y aura en face de lui un chef d'Etat auréolé d'un succès acquis par une action tenace et résolue.

Personne ne conteste que la construction européenne a besoin, au-delà des quatre récentes adhésions, d'un nouvel élan. On prête au chancelier Brandt, qui a terminé l'essentiel de sa politique à l'Est, l'intention de se tourner maintenant de façon plus concrète vers l'Europe de l'Ouest. La création de blocs à l'intérieur de l'union européenne serait la pire des choses et le gouvernement français, qui a cru trouver dans la Grande-Bretagne un concours important pour orienter l'Europe vers une confédération d'Etats conservant l'intégralité de leurs souverainetés historiques, devrait aujourd'hui en apprécier les risques. Le meilleur service rendu à tous serait, en effet, d'être moins bavard et plus précis sur l'avenir. Sous réserve que ce dernier soit avouable.

JEAN LETHIL

Debré pacifie le Larzac

De notre envoyé spécial

« Loulou, c'est un battant ». Loulou, c'est Louis Massebiau, un paysan du Larzac. Une « forte tête », disent les uns. « Un homme raisonnable », expliquent les autres. « Les uns » habitent Millau ou les villages environnants, sont notables, commerçants, et de droite. « Les autres » sont paysans, ouvriers, syndicalistes, et de gauche. Les uns approuvent le projet de Michel Debré, ministre de la Défense nationale, de multiplier par six la surface du camp militaire du Larzac. Les autres sont contre.

Le causse du Larzac, au sud de l'Aveyron, n'est pas le désert décrit par les livres de géographie de notre enfance. Bien sûr, il y a les affleurements de calcaire, les pierres, les terres maigres qui sont terres à pâturage pour moutons, terre de parcours ou de transhumance. Mais il y a aussi des terres labourables, aujourd'hui labourées. Terre à moutons, le Larzac, c'est 325 000 kg de roquefort par an.

Au-delà des apparences, du regard trop rapide du touriste qui ne quitte ni la N 9, ni sa voiture, le Larzac vit : 107 exploitations agricoles, une population jeune — 35 % de la population a moins de 20 ans — une production laitière en augmentation de plus de 72 % de 1958 à 1972, des structures en évolution — le nombre de Groupements agricoles d'exploitation en commun (G.a.e.c.) le plus élevé de France — des paysans conscients d'avoir stoppé le phénomène de « désertification » et de « recoloniser » le causse. Des pionniers, en quelque sorte.

Dialogue façon Debré

« De retour du service militaire, j'ai décidé de rester ici. Je n'avais pas de terre. Mon père était mort, ma mère louait la terre qu'elle exploitait. J'ai d'abord loué 19 hectares, puis 23. En 1962, avec un copain, nous avons loué plus grand : 43 hectares. Nous avions 250 brebis. Puis un troisième est venu. Nous avons monté un G.a.e.c. Robert s'occupe du troupeau, Roger des céréales, moi des comptes, de la gestion et des cochons. La femme de Robert et la mienne travaillent pour le G.a.e.c. Non seulement c'est rentable, mais nous pouvons enfin vivre : un dimanche sur deux, nous sommes de « repos ». L'année dernière j'ai pris sept jours de congé. Nous ne sommes plus esclaves de nos bêtes ». Louis Massebiau regarde « ses » brebis. Aujourd'hui, il est de permanence. Le vend du Sud hâche ses phrases, mais il poursuit, heureux.

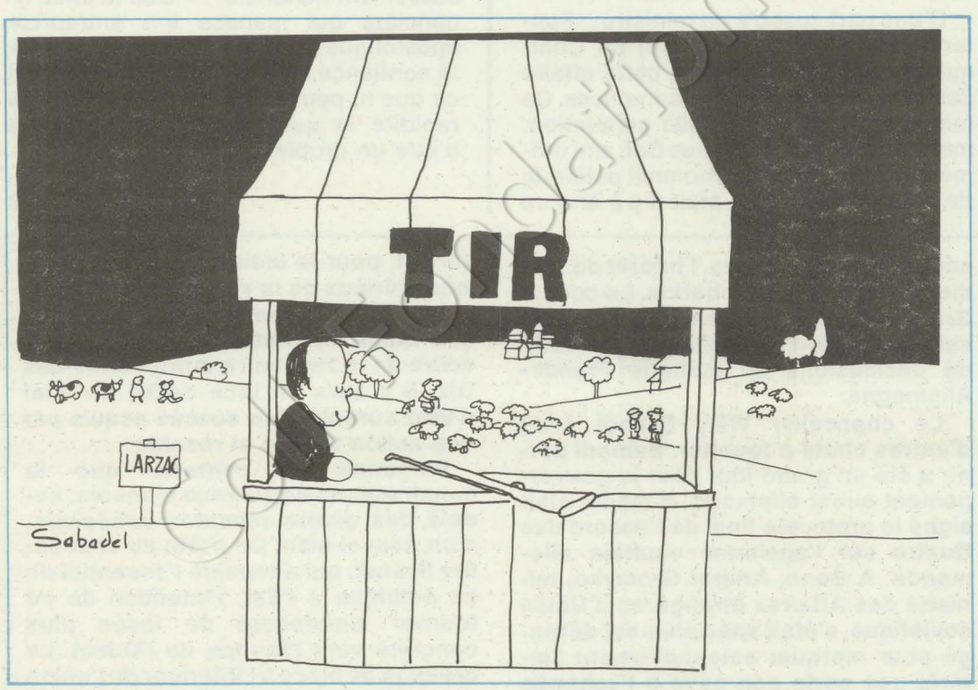

« Dix ou quinze ans plus tôt, l'Armée aurait peut-être réussi son mauvais coup. Aujourd'hui, c'est trop tard. Nous avons appris à survivre d'abord, puis à vivre. Le syndicalisme agricole nous a donné le goût de la lutte et des solutions collectives. Il nous a appris à discuter, à décider avec les autres. Depuis 6 ans, par exemple, nous avons à La Cavalerie un congélateur collectif. Pour notre alimentation. Nous achetons un bœuf sur pied, un boucher le tue, le débite, et chacun de nous y conserve sa part. Nous y entreposons les légumes de nos jardins, des agneaux. Nous faisons des achats groupés, le poisson par exemple, ou les produits d'entretien. Tout d'abord, cela nous permet de vivre à meilleur compte, mais aussi ça soude les familles ».

Debré est arrivé là-dessus, avec ses gros sabots. Avec des phrases à faire hurler, des « j'ai décidé », une notion du dialogue qui ne conçoit comme interlocuteur qu'un préfet, son goût du secret. Car c'est presque par hasard que les paysans apprirent que l'Armée, déjà propriétaire de 3 000 hectares, en voulait 16 649 de plus pour en faire un champ de manœuvre.

"L'Armée, on connaît"

L'Armée. Pour un certain nombre de chefs d'exploitation, un mot à faire hérisser le poil. « A La Cavalerie, sur 22, nous sommes 6 à avoir fait l'Algérie, alors on les connaît ». Le goût amer des mois passés dans le djebel remonte aux lèvres. Partir pour « eux », se retrouver chômeur pour « qu'ils » utilisent nos terres à jouer à la petite guerre, tu rigoles...

Mais ils n'ont pas rigolé. Les 107 chefs d'exploitation ont juré de ne pas céder, de ne pas vendre leur terre à Debré, de résister, de faire du bruit, de crier, de se débattre, de montrer que, pour préparer une guerre déjà dépassée, on allait sacrifier une région et accélérer le dépérissement de Millau, la ville voisine. Les notables du coin, presque tous de droite, ne les ont pas aidés, qu'importe. Ils ont frappé à d'autres portes. A celles des paysans des autres villages, à celles des organisations de gauche, des syndicats, à celles des défenseurs de la nature, des protecteurs des bêtes, des propriétaires de résidences secondaires...

En français ou en occitan, ils ont parlé du camp de Canjuers, dans le Var, des promesses faites alors, de la réalité d'au-

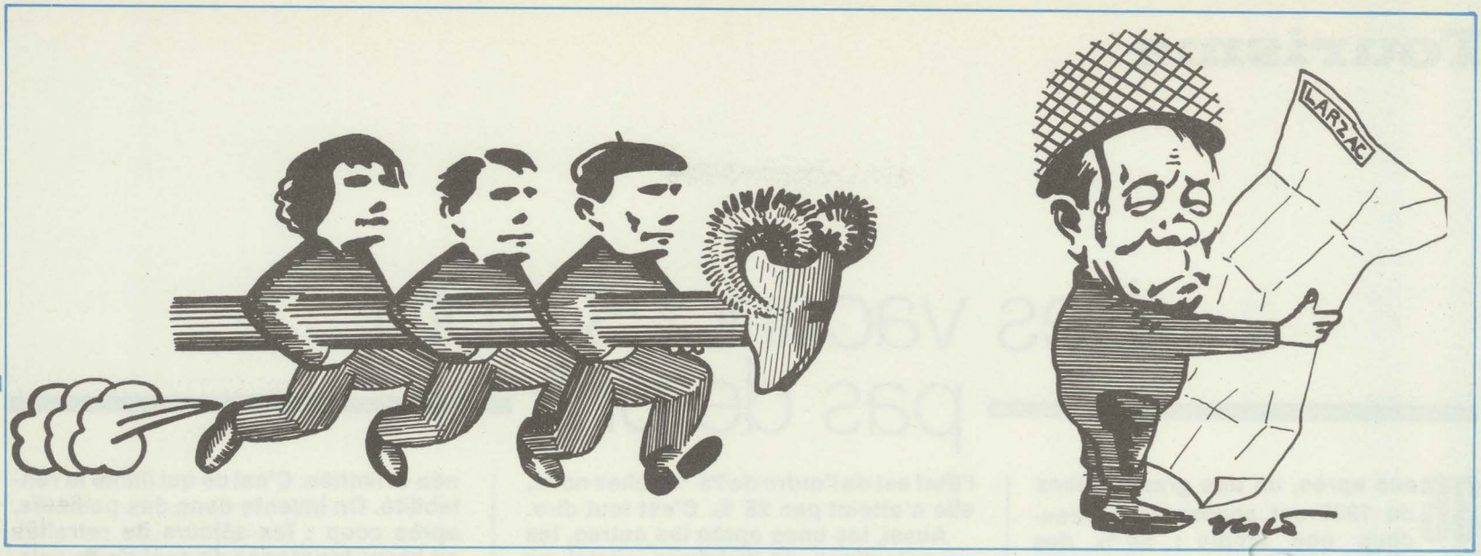

jourd'hui : la route de Draguignan à Castellane qui mène au gorges du Verdon jalonnée, tous les 200 mètres, de panneaux « Terrain militaire, interdiction de pénétrer, danger de mort. » De la commune de Broves, rayée de la carte alors que Georges Pompidou, en 1963, avait assuré qu'elle serait « épargnée ». De l'impossible reconversion des exploitants agricoles expropriés, des pacages impossibles alors que l'on avait promis aux éleveurs d'assumer pacage et transhumance.

Sur les murs des fermes, en occitan pour eux, en français pour les touristes, les paysans du Larzac ont dénoncé la situation coloniale du Midi : pas de développement industriel, blocage des crédits d'équipement, démantèlement de l'agriculture, chômage ou exil pour les jeunes, multiplication des camps militaires, façade maritime du pays réservée aux riches.

Il y a eu des meetings, des manifestations, des rencontres, l'opération « ferme ouverte ». Mais Debré tient à son camp. Alors, l'armée tente de lasser les paysans. Hélicoptères survolant les troupeaux, arrestations, garde à vue. Si le quadrillage n'est pas toujours visible, Debré, avec l'expérience acquise aux beaux jours de l'Algérie française, rêve de faire vivre aux paysans du Larzac leur dernier quart d'heure.

En même temps, on promet des crédits aux maires, du travail aux ouvriers, des clients aux commerçants. En oubliant de dire que les 107 exploitants du Larzac réalisent un chiffre d'affaires de 600 millions anciens par an, qu'ils paient 16 millions anciens d'impôt foncier — que l'armée, elle, ne paiera pas — et que les manœuvres militaires gèleront le tourisme.

Au début, les paysans défendaient leur terre. Têtus, ils n'ont écouté ni les promesses ni les garanties. On leur avait dit : « Vous serez consultés ». Dans ce pays d'élevage où, entre le propriétaire et le berger, la discussion est de règle, le mot a tout d'abord plu. Puis le préfet est revenu de Paris. « Là haut », on avait pris la décision. Sans consulter qui que ce soit. Petit à petit, ils ont appris la dimension politique de leur refus. Appris à côtoyer des ouvriers, à les soutenir au moment des grèves.

« Nous ne les connaissions pas. A part d'autres paysans, nous ne parlions qu'avec des commerçants. Eux ne sont pas d'accord avec nous. Ils croient encore que l'extension du camp leur amènera de la clientèle... Avec les ouvriers, c'est plus compliqué. Nous avions des complexes. Eux se battent, font grève, ont des syndicats combatifs. Aujourd'hui, nous avons perdu nos complexes. Nous sommes des paysans, heureux de l'être, décidés à le rester. Nous nous bagarrons et nous avons pu aider les ouvrières de la Samex, à Millau, lorsqu'elles ont fait grève ». Ils ont appris au service de qui était le Pouvoir. Peu à peu ils ont compris qu'il ne suffisait pas de dire non, mais qu'il fallait se battre avec tous ceux qui, pour une raison ou une autre, n'acceptaient pas la décision de Debré.

Car c'est toute la région qui est concernée. La seule route reliant l'Aveyron à la Méditerranée, la N 9, traversera le camp, c'est-à-dire le périmètre promis aux chars et aux tirs d'artillerie. Il est évident que, tôt ou tard, l'Armée sera tentée de fermer cette route. Or, pour le Sud-Aveyron, c'est Montpellier qui a vocation de métropole régionale, et non Toulouse.

"Allez en Chine"

Quel sera l'avenir dans cette région si le Larzac, qui tient une grande place dans la rénovation de l'élevage ovin, permettant à l'industrie du Roquefort de se développer, est rayé de la carte ? Si la route la reliant au Languedoc est fermée et si le tourisme est « dissuadé » par des tirs de mortier ?

On comprend mieux que 107 paysans décidés aient jusqu'ici mis en échec le ministre de la Défense nationale : ils ne sont pas seuls. Et ceci explique la dernière colère d'Alexandre Sanguinetti. Devant le conseil régional de l'U.d.r. des huit départements du Midi-Pyrénées, il a dénoncé, avec la finesse d'analyse qui le caractérise, « l'insurrection de plusieurs partis de gauche qui manipulent le comité de défense du Larzac ». Louis Massebiau et ses 106 camarades manipulés ! Si quelqu'un, sur le plateau, a lu le discours de Sanguinetti, il doit encore en rire. Mais le député de Toulouse ne s'est pas rendu célèbre par ses seules qualités d'analyste. Sa délicatesse est proverbiale. Aussi a-t-il ajouté : « Au besoin, les expulsions se feront par la force et si l'archevêque de Rodez a soif de martyre, je lui conseille d'aller voir ce qui se passe en Chine... »

Mardi prochain, au cours de l'émission A armes égales, Debré, qui affrontera François Mitterrand, sera peut-être plus poli. Mais ce n'est pas de politesse qu'ont besoin les paysans du Larzac. Ils veulent vivre, travailler. Sur une terre qu'ils ont appris à dompter. Ils veulent pouvoir décider de leur avenir et non pas dépendre d'une décision venue de Paris. Debré est-il capable de comprendre une volonté aussi simple ?

GUY PERRIMOND



Meeting de protestation pour la défense du Larzac.

Les vacances n'ont pas de prix

36 ans après, un des grands rêves de 1936 est encore pour beaucoup une utopie : 54 % des Français ne partent pas en vacances. Par habitude ou par goût pour quelques-uns. Par manque de moyens pour tous les autres. Et, parmi ceux qui partent, combien de vacances au rabais, sans découverte, sans vrai repos ? Pour les femmes par exemple, qui retrouvent, dans des conditions plus précaires, le travail des onze autres mois de l'année : cuisine, lessive, vaisselle...

D'innombrables militants de toute espèce ont pourtant tenté l'impossible : mettre sur pied un réseau d'installations à la portée de toutes les bourses. Mais il n'y a pas de mystère. Si les prix sont modiques, on peut vivoter. Mais on ne peut pas se développer : les installations seront « légères », les possibilités de loisir restreintes. Quelle que soit l'ingéniosité de ses promoteurs, le tourisme social ne peut prendre son essor qu'avec une aide de l'Etat.

Ce n'est pas un hasard si les marchands de vacances ont établi leurs bases au-delà des mers : c'est pour réduire leurs investissements. Si l'on veut éviter aux vacanciers le prix d'un voyage en avion, il faut demeurer sur l'hexagone. Et, en France, les installations coûtent très cher. N'ayant que peu d'argent, on fera à l'économie : la boucle est bouclée. Dans la plupart des autres pays européens, l'aide de l'Etat est de l'ordre de 75 % ; chez nous, elle n'atteint pas 25 %. C'est tout dire.

Aussi, les unes après les autres, les organisations de tourisme social se heurtent à d'incroyables problèmes. Même les Auberges de la jeunesse, parties sur les chapeaux de roue en 1936, périclitent, ayant perdu beaucoup de leur dynamique originalité. Tourisme et travail, les Maisons familiales de vacances ou les V.v.f. n'ont pas échappé au dilemme : moyens limités, résultats insuffisants.

Constatant que l'éparpillement ne fait qu'aggraver le manque de moyens, des militants de diverses organisations familiales ou syndicales (C.f.d.t., F.o., Fen), du mouvement coopératif, de la Ligue de l'enseignement et de la Fédération Léo Lagrange, ont mis sur pied, en une bonne année de travail, le Centre de coopération pour la réalisation d'équipements de loisirs, installé 38, avenue Hoche, à Paris (XVIe).

Un lac, des papillons

Le Cecorel unit en son sein trois catégories trop souvent isolées les unes des autres : utilisateurs, gestionnaires, techniciens, autour d'une idée : la « multi-affectation ». Le mot est barbare, le contenu séduisant.

Le drame des installations de vacances, c'est qu'elles ne servent généralement que pendant une faible partie de l'année et pour une clientèle déterminée et limitée. C'est ce qui limite la rentabilité. On invente donc des palliatifs, après coup : les séjours de retraités en hiver, les stages de ceci ou de cela, les congrès...

La solution, la vraie, c'est de prévoir une utilisation multiple et simultanée. En outre, l'étalement toujours annoncé des congés ou la multiplication des « petites vacances » nécessiteront des installations pouvant fonctionner — de manière différente et avec des buts divers — tout au long de l'année. On peut donc, dès à présent, imaginer des installations qui y répondent. Ainsi Bombannes, première opération du Cecorel. Un lac, à 60 km de Bordeaux : de quoi réjouir aussi bien les vacanciers de partout que les Bordelais de toute l'année. 800 places. Quatre organisations gestionnaires. Une maison familiale, des pavillons, des gîtes. Activités nautiques. Terrain de jeux. On n'oublie ni les personnes âgées, ni les jardins d'enfants, ni les salles de réunions variées. L'inauguration est prévue pour 1974.

L'organisation à l'échelon national de diverses organisations permet de réunir les ressources de tous et, en particulier, de nombreux comités d'entreprise qui pourront dépasser ainsi la petite installation-maison.

Sept ministères

Un problème : le Cecorel fait appel à quatre sources d'apports financiers. C'est-à-dire l'Etat, les souscripteurs associés, certains organismes à but social tels que la Caisse d'Allocations familiales, et des organismes financiers tels que le Crédit agricole. Or, à ce niveau, tout n'est pas résolu. On en est encore à étudier quelle forme juridique prendra la société financière.

Une volonté, enfin : fondé par des militants, le Cecorel se veut non seulement créateur exemplaire, mais aussi groupe de pression revendicatif pour que soit mise en œuvre une politique sociale du tourisme et des loisirs et augmentée des subventions de l'Etat.

Au moment où le Conseil économique et social reçoit un rapport préconisant la création d'un ministère du Tourisme, son action pourrait être décisive. Mais, dans les circonstances actuelles, on peut douter de la bonne volonté du gouvernement. D'autant que sept ministères, pas moins, se disputent l'honneur — et l'avantage — d'une telle création...

CHRISTIANE PEYRE

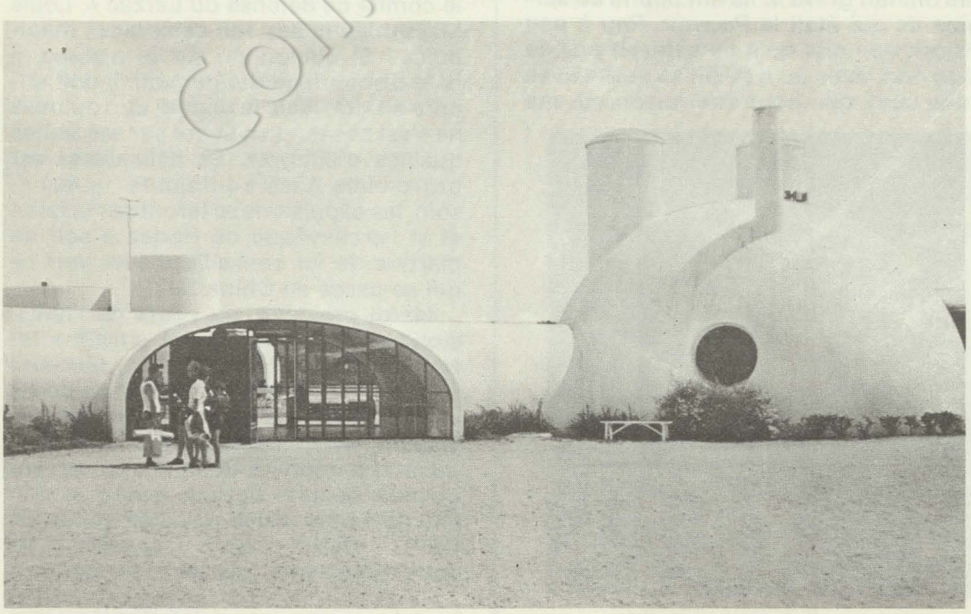

Village de vacances de Beg Meil (Sud Finistère).

Alerte au mercure

C'était une usine produisant du chlorure de vinyle, c'est-à-dire du plastique. Comme catalyseur, elle se servait de mercure, qu'elle rejetait après usage dans la mer. Poissons et coquillages se mirent à fixer ce mercure. Résultat : 110 pêcheurs et consommateurs moururent, des centaines d'autres restèrent infirmes.

Cela s'est passé à Minamata, au Japon. Bien sûr, ces 110 morts asiatiques sont loin de nous. Mais s'ils étaient français ?

Car l'alerte au mercure n'a pas de frontières. Un peu partout, les biologistes travaillant dans les laboratoires et examinant les tissus des êtres vivants sont inquiets de trouver des substances totalement étrangères à l'organisme, des traces de métaux et de produits chimiques, qui le plus souvent ne sont pas sans conséquences sur la santé et les équilibres biologiques. On a ainsi découvert dans le sang humain des matières plastiques utilisées pour la fabrication des récipients ou de peinture et qui, comme le D.d.t., se concentrent dans l'organisme. La présence de métaux rares — cadmium, béryllium, thallium — dont l'industrie fait une consommation croissante et qui sont toxiques pour les êtres vivants, a retenu aussi l'attention des chercheurs. Parmi les métaux qui ont une influence fort néfaste pour la vie, le mercure est à mettre au tout premier rang.

Nids abandonnés

L'alerte a été donnée par la Suède dans les années 50, après qu'elle eût constaté que la mortalité très élevée parmi les oiseaux granivores et les rapaces (leurs prédateurs) était due à l'absorption de semences ou de plantes traitées avec des composés du mercure. En effet, depuis 1940, des dérivés — le méthylmercure notamment — étaient utilisés comme fongicides pour la prévention des semences contre les moisissures. La corrélation fut très vite établie : la recrudescence de mortalité avait lieu au printemps, après les semences de graines. Les oiseaux tels que les passereaux et les perdrix étaient directement atteints, puis les oiseaux de proie se nourrissant de ces granivores, et les nids étaient retrouvés abandonnés, les œufs pourrissant avant éclosion.

Des recherches furent entreprises dans d'autres secteurs où le mercure était utilisé, notamment dans les industries de la pâte à papier — en tant que fongicide — et du chlore — procédé d'électrolyse — et où les déchets étaient déversés dans les cours d'eau et la mer : les traces de mercure au fond des lacs et des mers, sous l'effet de bactéries, se transformaient en méthylmercure. Et les poissons concentraient des toxiques, principalement les prédateurs comme les brochets, qui à leur tour étaient absorbés par l'homme. On constata aussi que les œufs contenaient plus de mercure lorsque les poulets étaient nourris avec des graines traitées.

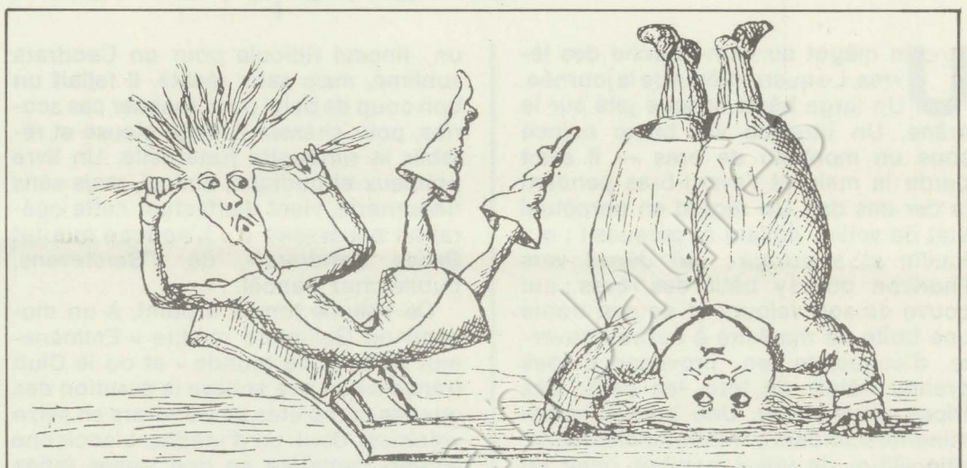

Le chapelier fou d'« Alice au Pays des Merveilles » dessiné par Lewis Carroll.

Or, et ce n'est pas une découverte, on savait que le mercure et ses dérivés ont des conséquences plus ou moins graves sur la santé : troubles de la vision, dépressions, irritabilité, défaillances de mémoire — par action sur le système nerveux — dérangements intestinaux, vomissements, gingivites, phénomènes d'empoisonnements — action sur les muqueuses — et pouvant causer la mort. Les analyses des aliments contaminés à Minamata ont montré que la dose jusqu'alors considérée comme tolérable par l'Organisation mondiale de la santé était très largement dépassée. Pour les œufs, quatre fois plus ; pour la viande de poulet, deux fois plus ; pour le poisson, cinq ou six fois plus. Ce sont des doses infimes, certes, qui sont concentrées. De l'ordre de quelques unités de millièmes de milligramme par kg ; mais cela est suffisant.

Une liste noire de lacs et rivières contaminés était dressée en Suède — pêche interdite — tandis qu'aux Etats-Unis des millions de boîtes de thon et espadon en conserve étaient retirées de la vente, en 1970, pour dépassement des taux admis. L'Etat du Minnesota autorisait la chasse à condition que le gibier ne soit pas consommé.

La législation n'est pas assez rigoureuse dans la plupart des pays et surtout les contrôles par trop insuffisants. Des accidents graves sont toujours possibles, comme ce fut le cas en France, à Pont-Saint-Esprit — farine contaminée par des sacs ayant contenu de ces substances — ou plus récemment en Irak, où des centaines d'habitants furent empoisonnés par un blé de semence traité au mercure, et utilisé pour la nourriture du bétail et la fabrication du pain.

Le chapelier d'Alice

Les méfaits du mercure sont connus depuis des siècles : ne savait-on pas depuis longtemps que les chapeliers traitant au mercure les fourrures d'animaux pour en faire des toques étaient traditionnellement considérés comme un peu simples d'esprit ? Celui d'« Alice au Pays des Merveilles » était dans ce cas.

On reste surpris de constater que le mercure sert toujours de base dans de nombreux médicaments et dans des traitements... Devant la facilité de concentration de ce métal et de ses dérivés dans les tissus vivants, dans le cerveau notamment, et les conséquences graves de son absorption, le remède n'est pas dans la simple limitation de son emploi. Il faut arriver à son interdiction pour tout le secteur alimentaire ou agricole et à l'obligation de traitement des effluents industriels par recyclage. La législation française devrait au plus tôt être modifiée en ce sens.

PIERRE THIBAULT

L'homme d'Utopie-land

Un mégot au coin gauche des lèvres. Le quarantième de la journée. Un large béret basque jeté sur le crâne. Un litre de vin blanc coincé sous un morceau de bras — il avait perdu la main et l'avant-bras pendant la der des der. Un regard en perpétuel état de veille, vigilant et persuasif ; qui fouille et interroge ; qui dérive vers l'horizon pour y bâtir des rêves ; qui couve de son velours et de son ironie une boîte de machine à écrire couverte d'étiquettes en provenance des grands hôtels de tous les pays. Des fripes d'aventurier. Une bouche proéminente scandant d'interminables récits. Une allure de vieux poulbot riche en souvenirs, prodigue en équipées perdues ou même jamais vécues, mais jamais oubliées. Tel était Blaise Cendrars, à mi-chemin entre l'imagerie et le quotidien, entre l'auréole et la cloche. Tel était le poète, le romancier et l'individu que ses amis ont connu.

Malheureusement, dix ans après sa mort, les faux-témoins et les biographes en tout genre ont fait, avec leurs écrits, un linceul ridicule pour un Cendrars sublimé, mais sans réalité. Il fallait un bon coup de balai pour évacuer ces scories, pour chasser l'image pieuse et rétablir la silhouette fraternelle. Un livre précieux et pudique, amical, mais sans flagornerie, vient d'effectuer cette opération nécessaire : « L'homme que fut Blaise Cendrars », de T'Serstevens, publié chez Denoël.

Ce volume tombe à point, à un moment où Gallimard réédite « Emmène-moi au bout du monde » et où le Club français du Livre achève la parution des œuvres complètes de Cendrars en seize volumes, dont un d'inédits. L'ancienne édition complète en huit tomes (chez Denoël) est donc dépassée, mais n'est pas complètement inutile : sa notice bibliographique est plus documentée que celle du Club français du Livre.

Par ailleurs, l'introduction du Club français du Livre participe trop à l'opération déformation organisée par quelques nécrophages peu scrupuleux... Il est vrai que Cendrars lui-même aimait à brouiller les pistes et que des hommes aussi avertis que Louis Parrot sont tombés dans le traquenard littéraire des sornettes contées sur un zinc de bistrot — voir le « Blaise Cendrars » de chez Seghers...

Jamais dans le Transsibérien

Cendrars fut, pour l'écriture, aussi important que Léger pour la peinture. Son refus des concessions et sa passion de la modernité l'ont finalement amené aux avant-postes de l'art de son siècle. « Un homme dont j'aime le courage et le génie », dit Malraux. « Le boucanier du roman et de la poésie », s'écrie Simenon. Son recueil « Du monde entier au cœur du monde » confirme aisément l'hommage d'hommes plus enclins à se féliciter eux-mêmes qu'à saluer les autres.

Mais saluer Cendrars n'est pas comprendre Cendrars. Et tous ses admirateurs célèbres ont cru — ou voulu croire — que le « fabuleux Blaise » racontait sa véritable existence, prenant un petit

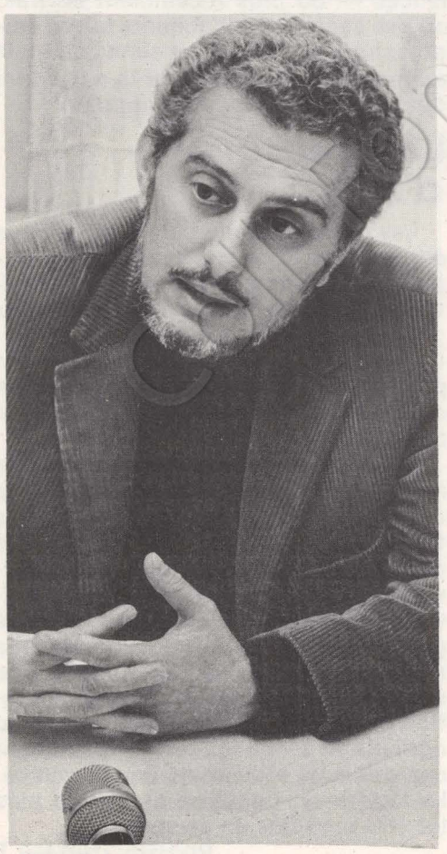

Guy Foissy.

Un jeune auteur «comblé»

Au Théâtre des Deux-Portes, rue Louis-Lumière, dans le quartier parisien de Charonne, Jean-Marie Cornille présente, à dater du 8 juin, « Demain, la fête ». Le 10 juin, dans le cadre des « Rencontres théâtrales — auteurs nouveaux », au Théâtre de l'Ouest parisien de Boulogne-Billancourt, une jeune troupe joue « Histoire pour 24 heures ». Depuis le 7 juin, le café-théâtre de l'Arlequin-Parnasse présente « Spécial-sang ». Le 15 juin, au Théâtre Jean-Vilar de Suresnes, sera créée « Annonce matrimoniale ». Les quatre pièces ont pour auteur une seule et même personne : Guy Foissy. Apparemment, ce dernier aurait de quoi être satisfait... Il est rare qu'on joue quatre Brecht en même temps !

Mais Guy Foissy n'est pas vraiment béat de satisfaction. Comme tous les jeunes auteurs de théâtre, il ne peut malheureusement pas vivre de sa plume. Ceux qui exploitent la matière théâtrale sont pauvres... à l'image du ministère des Affaires culturelles. Ceux qui la créent — les écrivains — n'existent pas officiellement : s'il est vrai que les moyens de la décentralisation sont faibles, il est plus effrayant encore de constater que les auteurs ne reçoivent aucune aide, aucune subvention, et surtout qu'il n'est pas prévu de les faire entrer dans les structures, au sein d'un groupe de création.

Pour faire connaître les jeunes auteurs, il existe actuellement un canal, un seul : les émissions de Lucien Attoun sur France-Culture. « Demain la fête », de Guy Foissy, a justement été créée, le 22 janvier dernier, sur les ondes de France-Culture. Thème de la pièce : séquestration dans une usine. Or voici ce que le directeur général de Bresson a pensé de cette diffusion (dans une circulaire à ses collaborateurs) : « Une forme inadmissible de contestation trouve encore trop souvent l'occasion de se manifester. Je n'en retiens ici pour preuve que l'émission « Demain, la fête » qui allait de l'apologie de la séquestration des cadres à l'appel à l'émeute ».

Les Affaires culturelles ignorent les jeunes auteurs. Les éditeurs ne veulent pas prendre de risques. L'O.r.t.f. continuera sans doute, même après de Bresson, à faire le silence. Ne serait-il pas du rôle des organisations politiques et syndicales de gauche de suppléer à ces carences et à ces démissions, et d'aider certains spectacles à « tourner » ? En attendant mieux...

J.M.

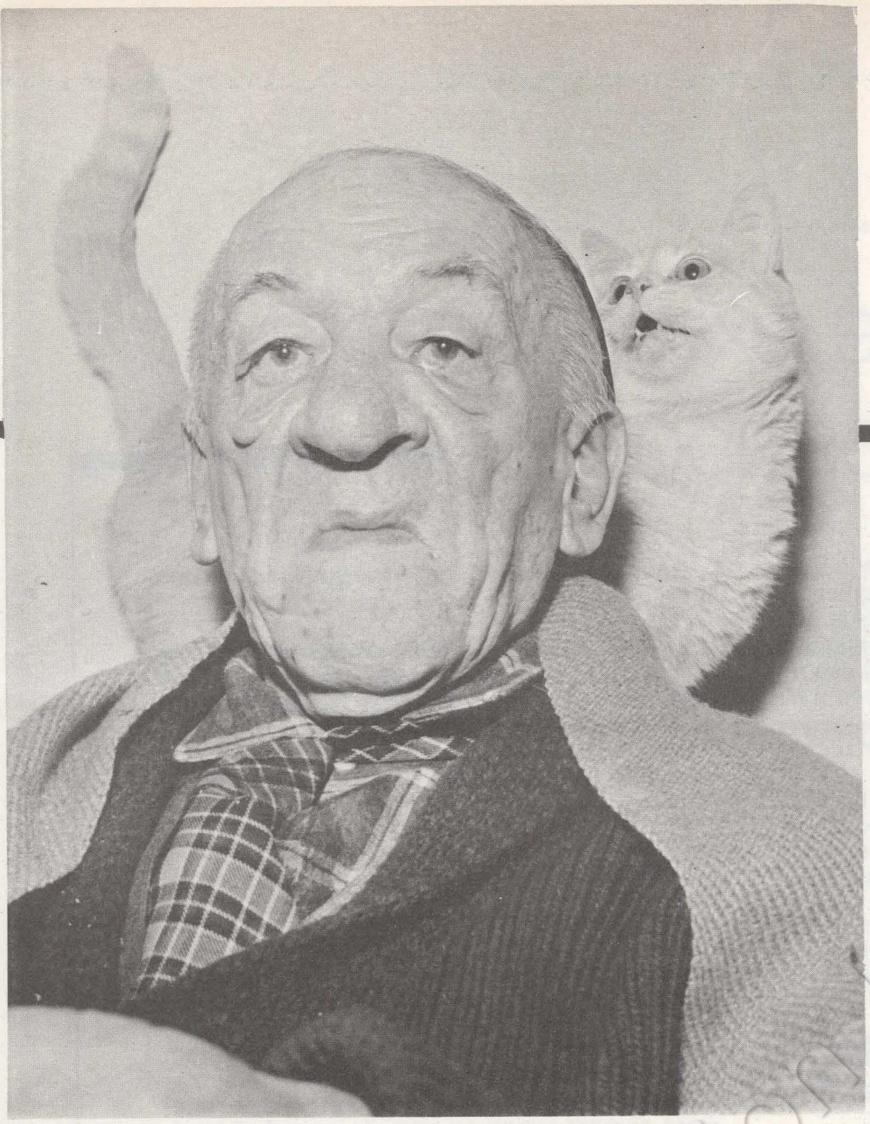

Blaise Cendras.

congé de création après longtemps de voyages et d'aventures. Henry Miller l'affirme : « C'est au cœur même de la vie que Cendrars est ancré. » Philippe Soupault y va de sa filiation orgueilleuse : « Il m'apprit — et je n'ai jamais pu l'oublier — qu'il fallait vivre la poésie avant de l'écrire ; écrire, c'était superflu ».

Des braises

Hélas pour Miller ! Hélas pour Soupault ! Blaise Cendrars n'a rien vécu de ce qu'il a écrit. Pas plus que Sade, pas plus que Swift. Il n'est jamais allé à Moscou ni dans le Transsibérien, fuyant le domicile familial ; il n'est pas allé plus loin que Saint-Pétersbourg, où il resta trois ans, honnête correspondant d'un fabricant d'horlogerie suisse. Et pourtant, il a écrit la « Prose du Transsibérien et de la Petite Jeanne de France. » Cendrars n'a jamais eu d'oncles panaméens. Et pourtant, il a écrit « Le Panama ou les aventures de mes sept oncles ». Cendrars n'a jamais été grand propriétaire terrien au Brésil, il n'a pas été « accepté » par une famille gitane. Et pourtant, il a signé des pages extraordinaires sur le Brésil et les gitans.

Le livre de T'Serstevens à l'appui, on pourrait citer des centaines d'exemples de ce genre. Tous ses prétendus biographes se sont leurrés : Cendrars n'a pratiquement pas voyagé. Il était le plus souvent à Aix-en-Provence ou à Villefranche-sur-Mer, devant sa machine à écrire... quand certains le prétendaient aux antipodes ! En vérité, il est abusif de recommander de lire ses livres comme « une confession continue de ses pérégrinations ». Un autre poète a bien saisi Cendras, Henri Michaux, qui écrit : « Lui et ses poèmes avaient le voyage au ventre. » Ce qui signifie que l'exotisme chez Cendrars est une quête incessante d'un monde à découvrir et non la description d'une réalité vécue.

Le bourlingueur n'a existé que sous la plume du poète, pas dans sa vie. Les romans et les poèmes de Cendrars sont ses seuls actes réels. T'Serstevens en apporte des preuves, lui qui a été le compagnon de chaque jour pendant près de cinquante ans. Ce témoignage ne diminue en rien Cendrars, mais fait apparaître, au contraire, la puissance de l'écrivain, son extraordinaire possibilité imaginative.

Coupant court à toute confusion entre sa vie réelle et celle qu'il s'est inventée dans ses livres, Cendrars a lui-même souvent parlé, dans ses lettres à T'Serstevens, de son « Utopie-land », contrée fictive où sont situées toutes ses aventures. Il faudra donc, désormais, lire les livres de Cendrars non plus comme des cendres par lui consumées, mais comme des braises que nous pouvons tous raviver. Car, comme l'écrivait Paul Eluard, « l'imaginaire c'est l'espoir ».

JEAN MONTAGNARD

Télévision: au risque de vous plaire

Un grand duel en perspective : le Premier secrétaire du Parti socialiste, François Mitterrand, affronte Michel Debré, dans l'émission A armes égales (mardi 13 juin, 20 h 30, ch. 1).

VENDREDI 9 JUIN

Dans un film plus ambitieux que réussi, Gérard Philipe magistral : « Les orgueilleux », d'Yves Allégret (20 h 30, ch. 1).

« Vivre à Niort » : la qualité de la vie n'existe-t-elle plus qu'en province ? (21 h 30, ch. 2).

« La répétition ou l'amour puni », d'Anouilh (20 h 10, France-Inter).

SAMEDI 10

« Le Nord », dans la série Les gens d'ici (18 h 10, ch. 2).

Le 2e épisode de Mandrin, le nouveau feuilleton d'Albert Vidalie et Philippe Fourastié (21 h 30, ch. 2).

Bertrand Poirot-Delpech présente la pièce d'Artaud « Les Censi » — le « théâtre de la cruauté » (21 h 50, France-Culture).

DIMANCHE 11

Automobile : les 24 heures du Mans (15 h 30, sur les 2 chaînes).

Santelli : d'après la comtesse de Ségur — « La sœur de Gribouille », 2e partie (17 h 40, ch. 1).

Le peintre Georges de La Tour (21 h 30, ch. 2).

« Les ruses du diable », un film de Vecchiali, à Ciné-club (22 h 35, ch. 2).

LUNDI 12

Les Incorruptibles (20 h 35, ch. 1).

Provinciales : le Berry, vu par Bringuier et Knapp (21 h 25, ch. 2).

Alain Decaux raconte... Garibaldi (22 h, ch. 2).

« La dame au petit chien », d'après Tchékov (15 h 45, France-Culture).

MERCREDI 14

L'un des plus célèbres films de Résistance : « Le père tranquille », de René Clément, aux Dossiers de l'écran (20 h 30, ch. 2).

JEUDI 15

Pierre Cardinal adapte George Sand : « La mare au diable » (20 h 30, ch. 2).

Une offre exceptionnelle à nos abonnés

Nous avons dit dès la naissance de ce journal qu'il ne pouvait vivre que s'il atteignait rapidement 10 000 abonnés. Les appels que nous avons lancés, la prospection systématique à laquelle nous avons procédé ont donné des résultats plus qu'encourageants puisque nous atteignons aujourd'hui les 8 000. C'est la preuve que « l'Unité » a sa place parmi les hebdomadaires politiques français.

Mais nous ne saurions nous arrêter là. D'abord parce que l'avenir du journal n'est pas encore assuré. Ensuite parce qu'au fur et à mesure que s'accroît notre audience, nos ambitions elles-mêmes grandissent.

Nous lançons donc pour un mois encore une expérience originale qui s'adresse d'abord — mais non exclusivement — à nos abonnés.

Que d'ici à la fin juin chaque abonné fasse un nouvel abonné

Chacun de vous connaît certainement autour de lui, un ami, un sympathisant avec lequel vous avez déjà parlé de « l'Unité » mais qui n'a pas encore fait l'effort de souscrire un abonnement. **C'est à vous de le décider à le faire.**

Pour vous y encourager nous vous faisons une offre exceptionnelle :

Chaque abonné qui nous adressera d'ici à la fin juin un nouvel abonnement d'un an aura droit gratuitement aux six volumes (valeur 63 F) de la collection « La Suède en question », publiée par les éditions Seghers, à laquelle nous avons consacré une chronique dans notre numéro 11.

Ces six volumes pourront, à votre choix, être adressés soit à vous-même, soit à la personne à laquelle vous aurez fait souscrire un abonnement.

La même offre est valable pour un **nouvel** abonné nous faisant parvenir un second abonnement d'un an en même temps que le sien.

Il vous suffit de remplir les indications figurant dans le cadre ci-dessous et de nous le retourner en même temps que le bulletin normal d'abonnement dûment rempli au nom du nouvel abonné.

En acquérant une connaissance précise et objective des réalités suédoises dont il est si souvent question, vous aiderez « l'Unité », votre journal, à vivre et à se développer. D'avance, nous vous remercions de votre concours.

BULLETIN D'ABONNEMENT A L'UNITE
41, Boulevard MAGENTA - Paris 10e

Je soussigné (1).....

Profession .....

Demeurant .....

.....

*désire souscrire un abonnement**

normal de 6 mois à	*50 F* ☐
normal d'un an à	*90 F* ☐
de soutien à	*100 F* ☐
de soutien à	*150 F* ☐
de soutien à	*200 F* ☐

**Cochez la case correspondante*

*Je vous adresse le montant correspondant**

par chèque bancaire ☐
par chèque postal ☐
ou virement au C.C.P. ☐
Roland Florian Paris 14920-38

Date et Signature

(1) PRIERE D'INDIQUER NOM ET ADRESSE EN LETTRES CAPITALES

Pour les abonnements Etranger, le prix sera indiqué sur demande.

ABONNEMENT

CADEAU

Je soussigné .....

.....

Demeurant .....

.....

déjà abonné à l'Unité vous adresse l'abonnement d'un an ci-joint et vous demande de faire parvenir les six volumes de la collection « La Suède en question » :

à moi-même ☐

au nouvel abonné ☐

Une fabrique à délinquants



A Nancy s'est ouvert jeudi le procès de plusieurs des détenus qui se sont mutinés au début de l'année. La révolte des prisonniers à Toul, à Nancy et dans plusieurs autres villes de France, commence ainsi par trouver sa conclusion sur le plan judiciaire. C'est le plus facile.

Le rapport de l'avocat général Schmelck avait, avec un courage inhabituel, levé un coin du voile dissimulant l'univers moyenâgeux des prisons françaises et laissé espérer que des réformes audacieuses seraient enfin entreprises. Quatre commissions de travail avaient été chargées d'en définir les grandes lignes. Elles ont remis leurs conclusions sur le bureau de René Pleven depuis plus d'un mois. Mais les mesures qui devaient être annoncées par le Conseil des ministres du 17 mai ne sont toujours pas connues. Le Garde des Sceaux vient seulement de promettre que la « réforme » du régime pénitentiaire serait examinée par l'Assemblée nationale avant la fin de la session parlementaire.

Mais il semble bien que la prétendue réforme ne se limitera qu'à quelques mesures timides qui ne porteront nullement atteinte à une situation archaïque dont la conséquence la plus claire est que la prison demeure, en France, la principale cause de récidive, le principal bouillon de culture de la délinquance.

L'opinion publique ne prend que très rarement conscience des problèmes posés par l'état des prisons. Il a fallu l'horreur de la tuerie de Clairvaux et le caractère spectaculaire de la révolte de Toul pour que le pays tout entier s'en préoccupe enfin. La tentation est grande de rejeter, pêle-mêle, tout ce qui dérange la sérénité des consciences tranquilles et des digestions heureuses : gauchistes, Portugais, drogués, criminels, hippies-contestataires, trublions et déviationnistes de toutes sortes. Toutefois, lorsqu'un notaire du Pas-de-Calais ou un commerçant du Cid-Unati se trouve en prison, les bons esprits se révoltent et l'opinion publique prend conscience de la crise.

Il convient de rendre particulièrement hommage au Syndicat de la magistrature — lequel a été tenu à l'écart des commissions Pleven — et qui prend des positions courageuses et lucides. Grâce à lui, on connaît mieux, aujourd'hui, l'enfer des prisons françaises. Grâce aussi et surtout au Groupe d'information sur les prisons (Gip), qui a effectué une enquête auprès des détenus, publiée sous un titre évocateur repris par les magistrats eux-mêmes : « Intolérable ».

Aucun élément d'information, en effet, ne peut être fourni par les assistantes sociales de l'administration pénitentiaire : celles-ci ont reçu des instructions formelles de leur assistante sociale-chef pour ne pas s'exprimer publiquement, sous peine de sanction disciplinaire.

Les rares journalistes qui ont accès dans les prisons sont étroitement encadrés. Et il faut parler moins de la prison qu'ils ont visitée, que de celles qu'ils n'ont pas pu voir.

Les «clignotants»

Les magistrats du Syndicat de la magistrature attirent l'attention sur le fait que les prisons sont le reflet de notre société : plus de 90 % des détenus n'ont pas le certificat d'études, et 10 % parmi ceux-ci sont des illettrés. Ils en concluent qu'à elle seule, la Justice ne peut espérer résoudre un problème qui relève plus de la justice sociale, c'est-à-dire des pouvoirs politiques, que de l'administration judiciaire, aussi perfectionnée soit-elle.

Des statistiques établissent par ailleurs que les détenus provisoires constituent, au minimum, le tiers de la population des prisons. Les personnes détenues provisoirement ne devant pas nécessairement être condamnées et la quasi-totalité des détenus étant d'origine sociale extrêmement modeste, les conditions actuelles de détention sont scandaleuses dans la mesure où la société se révèle être, par nature, criminogène, c'est-à-dire fabrique des criminels.

Tout en insistant pour que la priorité soit donnée à l'amélioration des conditions matérielles de l'existence des déte-

→

→

nus, le Syndicat de la magistrature fait justement remarquer : quels que soient les mesures retenues et les moyens budgétaires votés, il apparaît qu'aucune véritable transformation n'interviendra si les responsables de l'administration pénitentiaire restent les mêmes que ceux qui, à différents niveaux et à des titres divers, ont permis à la gangrène actuelle de se généraliser. Avec infiniment de pudeur, les magistrats soulignent : « Il serait regrettable que certains d'entre eux, loin d'être sanctionnés, voire exclus de la Fonction publique, fassent l'objet de mutations en avancement, alors que d'autres, qu'ils soient magistrats, éducateurs, assistantes sociales, médecins, aumôniers, se voient directement ou indirectement menacés de sanctions pour avoir dit la vérité, c'est-à-dire fait leur devoir, ou privés d'un avancement mérité, s'agissant de chefs d'établissements qui ont conservé l'esprit, sinon la lettre — faute de moyens — de la réforme de 1945 ».

Indépendamment des exemples nombreux que nous ne connaissons pas tous, on peut penser que les magistrats font par là allusion à des déplacements scandaleux comme ceux de l'assistante sociale ou de l'aumônier de Toul. Il est évident que certaines tueries ou les drames que nous avons connus auraient été évités si, comme le signale le Syndicat de la magistrature, on avait tenu compte des « clignotants » et si les rapports n'avaient pas été censurés par certains Parquets généraux...

Cependant, seuls les témoignages des détenus eux-mêmes, dans leur brutalité, peuvent donner une juste idée de ce qui se passe au-delà des murs de nos prisons.

La cage

▶ La vie en cellule : « Cet hiver, dans certaines cellules de la division, l'huile se figeait, au point qu'elle ne pouvait plus sortir de la bouteille, mais il fallait tout de même se laver, se raser avec de l'eau glacée. Il faut dire que l'hiver, il est distribué une couverture supplémentaire, bien que cela n'ait d'utilité que la nuit, car, dans la journée, il est rigoureusement interdit de s'allonger sous ses couvertures. » « Le surveillant est roi, comme d'ailleurs dans toutes les prisons » (Prison de la Santé).

« On couche dans les cages à poules ; les murs suintent l'humidité, pas de chauffage au dortoir et peu dans les ateliers. Les souris et les rats pullulent » (Poissy).

« Inexistence d'eau et de lavabo dans toutes les cellules. Un pot de chambre par cellule pour plusieurs détenus. On a accès aux douches une fois par semaine, pour une durée qui ne dépasse pas les dix minutes (impossibilité de se laver les cheveux). Le chauffage est théorique, ce qui oblige à tenir la fenêtre fermée tout le temps. Ce qui, avec l'odeur du pot de chambre, la fumée des cigarettes, donne une atmosphère absolument irrespirable. La lumière est trop faible, ce qui fait qu'on ne peut pas lire longtemps, obligeant même à aller voir le toubib » (Epinal).

« Certains matons aiment nous regarder faire nos besoins » (Rennes).

▶ La promenade : environ une heure de promenade chaque jour dans un triangle de dimensions variables, mais toujours très restreint.

« Un triangle dont deux côtés mesurent une quinzaine de mètres avec des murs hauts d'à peu près 2,50 m et dont la base fait 8 m, avec une hauteur identique. Le tout couvert d'un fin grillage ; une cage, genre élevage de faisans ; lorsqu'on lève la tête — ou tout au plus les yeux — pour tout proche et premier horizon, nous avons le grillage recouvert de toutes sortes d'immondices : papiers, boîtes, charcuterie en décomposition... Jusqu'à des oiseaux morts. Avec la grille d'évacuation d'eau faisant office de pissotière, les narines sont régulièrement mises à rude épreuve.

Nous tournons en rond ou restons assis car, après quelques jours, nous n'avons plus rien à nous dire ; nous devons nous estimer heureux, car ici même, à Saint-Paul, il y en a qui sont seuls 24 heures sur 24 : en cellule, en promenade, partout ! » (Prison Saint-Paul, à Lyon).

A la Santé et à Fresnes, l'espace de promenade mesure respectivement 6 m sur 3, et 5 m sur 3. A Dijon, il n'y a pas d'abri pour les jours de pluie ; les détenus se tiennent collés au mur.

Aspro pour tout

▶ La nourriture : « La nourriture est si déséquilibrée que nous en perdons nos cheveux et nos dents. Depuis le début de mon séjour ici — mon dossier dentaire en fait foi — j'ai subi déjà huit extractions dentaires et m'apprête à en subir prochainement encore trois. Toutes mes dents presque sont cariées et toujours les caries progressent. De plus, troubles intestinaux et maux d'estomac fréquents » (Prison Saint-Paul).

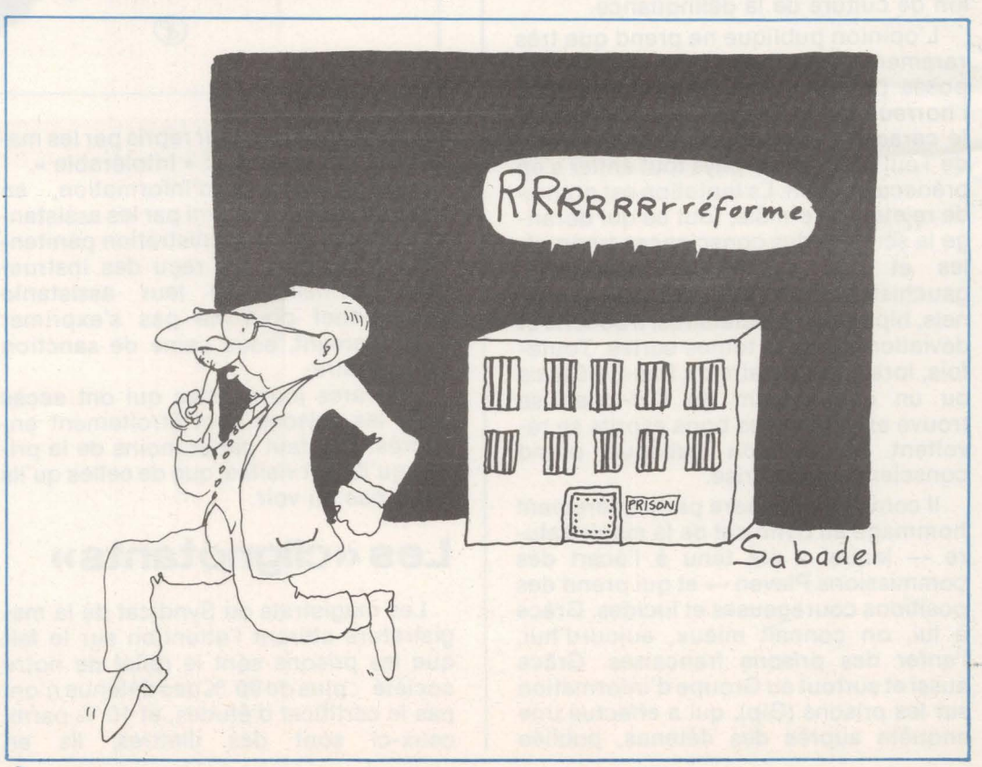





La mutinerie de Nancy, en janvier 1972.

« Jamais de viande. Elle était revendue. On nous donnait des boulettes de pain trempées dans du jus de viande. Un fruit une fois par semaine ; pommes de terre jamais cuites. Nourriture infecte, etc. » (Prison de Douai).

► Les brimades : les brimades sont, ici et là, pain quotidien. A la prison Saint-Paul de Lyon, dès 17 h 30, les détenus doivent sortir, en plus de leurs vêtements et chaussures, l'unique tabouret de leur cellule. L'absence de ce tabouret force les détenus à cesser le courrier ou les cours par correspondance et cela au moment le plus pratique et le plus calme de la journée. Parfois, des gardiens font de l'excès de zèle ; ils procèdent à des fouilles dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont assez équivoques.

► Les soins médicaux : « A quelles conditions a-t-on droit à l'hôpital ?

— Quand on est presque mort.

— Avez-vous été malade sans avoir été à l'hôpital ou à l'infirmerie ?

— Oui.

— Quel médicament vous a-t-on donné ?

— Gardénal, phénergan » (Toul).

« Comment se passe une visite médicale ?

— En présence d'un gardien. On est quelquefois deux ou trois à passer la visite médicale en même temps. Donc on n'est jamais seul avec le médecin » (Avignon).

« Tu peux être malade à crever, le médecin ne vient pas. Tout passe par le directeur. Tu écris au directeur que tu veux voir le médecin. Le directeur juge le motif. Le docteur ne vient presque jamais en cellule. On doit aller à l'infirmerie. Aspro pour tout ». (Prison de la Santé).

► Le prétoire et le mitard : la prison aussi a son tribunal, carnavalesque, partial, qui se donne des airs grandioses et puis, il y a la prison dans la prison : le cachot ou mitard.

Les détenus vont au prétoire pour les motifs les plus variés et sur simple accusation d'un gardien. Par exemple, pour être monté sur la fenêtre afin de discuter avec un autre détenu, pour « manque de respect au surveillant », etc. L'arbitraire est total, puisque le détenu ne peut être que menteur et que le gardien est tout puissant dans ses sanctions et ses accusations.

Au prétoire, se trouvent le directeur et le surveillant chef de l'établissement. C'est un petit tribunal où on vous demande de vous expliquer, mais où on ne tient jamais compte de ce que vous dites.

A la Santé, un détenu raconte : « Le directeur arrive en courant : on n'a pas le droit de le regarder ; on a le nez contre le mur ».

Mitard et suicides

La sanction, c'est le mitard ou cachot. Les peines peuvent atteindre jusqu'à 90 jours de mitard.

Comment le séjour en mitard se présente-t-il ? « Enfermé, toute la journée, double porte, doubles barreaux. Fenêtre grillagée. Un repas tous les deux jours. Sortir : une demi-heure tous les deux jours. Matelas le soir, enlevé dès le lendemain matin. Cellule de 4 m sur 3 m. J'ai entendu parler de trois suicides (pendaison, cisaillement de veines, avalement de cuiller) » (Rennes).

« Un gars, après avoir fait une crise de nerfs, fut attaché dix jours à la camisole de force, sans qu'on le détache pour se laver ou faire ses besoins, qui s'entassaient autour de lui » (Toul).

Une prison dite « modèle » comme Fleury ne pourrait pas fonctionner sans le valium : « Au D 2, il y a en permanence 5 ou 6 tolards en contention, dans un carré de 1 m sur 1 m, enserré par des grilles ; le maton, lorsqu'il vient te voir, restera sur le petit carré, derrière, pour te parler et te passer les choses : ils savent que tu es dangereux, pas forcément à cause de ce que tu as fait avant, mais parce que le mitard, ça peut rendre fou furieux. La lumière ne s'éteint jamais, l'ampoule est derrière les grilles, on ne peut pas la dévisser. Derrière les grilles aussi, il y a un hublot opaque pour l'aération, on ne voit même pas les nuages ».

Il serait illusoire de penser un instant que la modernisation des prisons constitue la solution miracle. La prison dite « modèle » de Fleury-Mérogis, en effet, est réputée pour ses nombreux suicides : dans cet établissement ultra-moderne que l'on fait visiter aux délégations étrangères, au D 2, 75 tentatives de suicides ont eu lieu en un an : « La prison électronique. Mais où on te braille des ordres par haut-parleur et où on t'écoute, même quand tu dors ».

Tant de témoignages accablants éclairent ces propos tenus récemment par un aumônier au cours du procès fait par le Garde des Sceaux au journal satirique lyonnais « Guignol », pour « diffamations et injures » envers l'administration pénitentiaire : « Chaque fois que je suis sorti des cellules où je pénétrais en tant qu'aumônier, j'étais envahi par un sentiment de tristesse. Que notre société arrive à admettre cela, à protéger cela, à continuer cela, il y a là comme un péché collectif ».

FREDERIQUE TRENEL

Courrier

Le rêve de ma vie

« Je suis très surpris de voir que vous avez du mal à atteindre les 10 000 abonnés. Moi, petit retraité, âgé de 81 ans, je me fais un devoir de faire l'impossible pour que le Parti socialiste puisse arriver au but qu'il s'est assigné ; je ne comprends pas qu'un socialiste militant ne prenne pas un abonnement. « On est un vrai socialiste ou on ne l'est pas ». J'ai milité pendant plus de 40 ans et j'ai toujours fait un effort, malgré mes petites ressources ; actuellement, n'étant plus en âge de me déplacer, je fais tout de même mon possible pour aider ce qui a été le rêve de ma vie.

Je vous envoie ce jour la somme de 30 francs pour la souscription nationale. » (Jean Lajournade — 77 Le Mee-sur-Seine).

Coopératives de presse

« Dans son n° 17, « l'Unité » a publié un article intitulé « Hersant a de l'appétit », où il est notamment expliqué comment un groupe financier peut s'emparer d'une entreprise de presse en rachetant, avec une plus-value de 3 000 fois, leur participation initiale de 10 000 AF aux fondateurs.

Ceci nous montre que l'on a eu tort à la Libération, lors de l'élaboration du statut de la presse, de ne pas suivre ceux qui recommandaient l'adoption obligatoire du statut de société coopérative. Si « Paris-Normandie » avait été une coopérative de travailleurs, aucun groupe financier n'aurait pu lancer d'O.p.a. comme le fait le groupe Hersant : les fondateurs auraient seulement pu démissionner et demander le remboursement de leur capital non réévalué. » (M. Thiercelin — 92 Courbevoie).

L'Association populaire familiale

« A propos de votre article « Les familles se syndiquent », page 10 du n° 16 de « l'Unité », je tenais à vous faire quelques remarques en tant que lectrice de votre journal.

Je suis militante de l'Association populaire familiale et je puis vous affirmer que notre confédération (28, boulevard de Sébastopol Paris, IVe), riche de 45 000 adhérents, se veut aussi syndicat pour la défense des familles en milieu ouvrier. Notre travail s'effectue à la base, à partir de problèmes concrets qui se posent dans les quartiers, telle l'action syndicale dans l'entreprise. Nous situons notre travail par l'étiquette « Syndicalisme familial et résidentiel ». Notre secteur d'activité s'étend plus particulièrement dans cinq branches : consommation ; santé, action sociale ; logement, équipements de quartier ; écoles ; femmes seules chefs de famille.

Il me semble que refuser une forme de société capitaliste qui ne permet pas aux plus défavorisés de la vie — défavorisés financièrement, intellectuellement, physiquement — d'accéder à une quelconque forme d'épanouissement, c'est prendre des positions politiques.

Notre congrès « 20e anniversaire » se tiendra à Issy-les-Moulineaux les 16, 17 et 18 juin 1972. Je souhaiterais voir refléter, dans vos pages, l'ambiance et l'esprit dans lesquels travaille un mouvement de base comme l'Association populaire familiale. » (Mme Janine Renaux — 41 Blois).

COLLECTION
"LES FRANÇAIS
QUI CHANGENT LA FRANCE."
dirigée par Claude GLAYMAN

MICHEL SCHIFRES

LA C.F.D.T. DES MILITANTS

Ce livre est accompagné d'un questionnaire (SOFRES...) destiné aux lecteurs.

Les résultats paraîtront dans "Syndicalisme" et "Le Nouvel Observateur".

STOCK

"Ce livre est le premier sur un pays et une situation qui passionnent à juste titre l'opinion."
Marcel Niedergang
Le Monde

Le pari chilien

Catherine Lamour

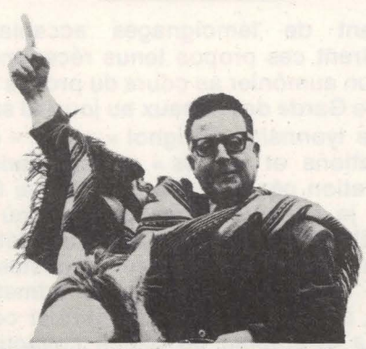

Stock

STATION SECURITE
Steier Pneus
213-219 avenue Jean-Lolive
93-PANTIN
844.36.80
96 point S
PNEUMATIQUES (°10.000 Kms)
EQUILIBRAGE - MONTAGE
FREINS-AMORTISSEURS-PHARES-
GEOMETRIE - PARALLELISME
CLE MINUTE - ACCUS
MEILLEUR ACCUEIL... REMISE DE 10 A 15 %
A TOUS LES LECTEURS DE « L'UNITE »

le Citoyen de paris
le N° 7 de JUIN 1972
vient de paraître
en vente 1 F dans tous les kiosques.
Un dossier :
MAIN BASSE SUR PARIS
... les pauvres rejetés !
Abonnements :5 F, soutien :10 F
CCP La Source 3152252
17, r. de Constantinople Paris (8e)



Transmettez des fleurs par les fleuristes interflora

Seuls les fleuristes Interflora livrent dans toutes les villes de France.

interflora

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Ma part de vérité

Le désert français

Samedi 3 juin

Ecolier, j'étais déjà piètre matheux. Le professeur de mes petites classes, qui portait le nom symbolique de Trinques, m'avait abandonné au bout de deux trimestres à ce qu'il appelait mes songeries. J'ai quand même retenu de cette époque le calcul des quatre opérations, non sans failles pour les deux dernières. Je ne pose donc pas à l'expert. La géométrie garde, en particulier, beaucoup de secrets pour moi. Je ne suis pas sûr, par exemple, d'avoir interprété comme il convenait cette définition que l'on nous enseignait : « La ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre ». M'y retrouverais-je mieux aujourd'hui ? La lecture d'un texte proposé par la Commission ministérielle pour les programmes de 4e et de 3e (enfants de douze à quatorze ans), publié par la circulaire n° 71 370 du ministère de l'Education nationale, ne m'autorise pas à le prétendre.

Ce texte, le voici : « On appelle droite un ensemble D d'éléments dits points, muni d'une bijection g de D sur IR, et de toutes celles f qui s'en déduisent de la manière suivante : a étant un nombre réel arbitraire, on a : soit f (M) = g (M) + a, soit f (M) = - g (M) + a. La famille des bijections f s'appelle une structure euclidienne. Si M, M' sont deux points de D, le nombre positif d (M M') = /f (M' - f (M) / ne dépend pas du choix de f et par suite ne dépend que de la structure euclidienne de D : d (M, M') est la distance des deux points M et M'. Pour une bijection f soit A et B, les points d'images respectives 0 et 1 (f (A) = 0, f (B) = 1), on a : d (A, B) = 1... » Ce n'est pas tout à fait fini. Restent quelques bijections, un repère normé et une abscisse à insérer dans le raisonnement. Chère ligne droite !

Paul Fort, ce vrai poète que l'histoire littéraire, si elle a bon goût, récupérera, je l'espère, après l'avoir injustement jeté aux oubliettes, avait une autre façon d'en parler : « Le plus court chemin d'un point à un autre, disait-il, c'est le bonheur d'une journée ». Depuis toujours, poésie et mathématique étaient sœurs. Sont-elles brouillées ?

Lundi 5 juin

Michel Debré a découvert la solution du problème posé par « le désert français » : il suffit d'y implanter l'armée pour que les cailloux fleurissent. A preuve, le Larzac. Le camp militaire du Larzac s'étendait sur 3 000 hectares. Il en occupera bientôt 17 000. Mais, sur place, on conteste. Autour des exploitants agricoles qui seront bientôt expulsés, c'est l'union sacrée : on se coalise, on se mobilise. Conseil général, maires,

PAR FRANÇOIS MITTERRAND

Chambre de Commerce, syndicats d'initiative organisent en commun une campagne de refus. L'évêque de Rodez fulmine en chaire. Lanza del Vasto fait la grève de la faim. Les ignorants ! Ou les ingrats !

« L'extension du camp ne portera pas atteinte aux intérêts économiques de cette région, tout au contraire m'a répondu Michel Debré, que j'avais saisi de l'affaire. Et d'ajouter que « d'importantes facilités de passage seront accordées sur le terrain militaire , que « le camp s'inscrira dans le cadre d'un plan d'aménagement de la zone de Millau », avec adduction d'eau, électrification rurale, travaux de voierie, aérodrome, équipements sportifs et développement industriel. Hier, M. Delmas, le député U.d.r. du coin, a apporté des précisions supplémentaires : « L'Etat va réaliser 100 millions de francs de travaux collectifs, 20 millions ont été débloqués pour les adductions d'eau, une usine sera implantée qui apportera cinq cents emplois nouveaux. L'Armée construira un atelier de réparations mécaniques où une centaine de civils trouveront du travail. Quant au fromage de Roquefort, sa production ne sera amputée que de 85 tonnes, c'est-à-dire moins de 1 %». Apparemment, il n'y a pas de quoi se plaindre, en effet.

Je m'interroge, cependant. Le Rouergue ne passait pas, jusqu'ici, pour un foyer de subversion. Decazeville élit de temps à autre un député de gauche, mais c'est Decazeville. Partout ailleurs, on voit en rouge le rose tendre. Communistes et socialistes atteignent tout juste ensemble 25 % des suffrages. Alors, pourquoi cette « querelle absurde » (l'expression est d'Alexandre Sanguinetti qui, lui, a son idée et ne l'envoie pas dire : « L'insurrection vient des milieux gauchistes... qu'une partie de l'Eglise les soutienne n'est d'ailleurs pas pour nous surprendre... Si l'évêque de Rodez a le goût du martyre qu'il aille donc en Chine...) ?

Michel Debré et ses amis invoquent la Patrie. Mais quelle est la Patrie menacée sur le Causse ? Cette vieille et dure terre continentale qui se réveille parce que l'homme a recommencé de croire en elle, je la reconnais, moi qui suis d'un pays d'océan, comme la mienne. A distance, une obscure solidarité me lie à ses dépens. Des barbelés sur le Larzac, il y en avait assez comme cela. Cette haute région du corps et de l'esprit mérite mieux qu'un champ de tir.

Mardi 6 juin

Les Nivernais recevaient des environs de Bourges les images de la télévision régionale. Maldonne. La Nièvre appartient à la région Bourgogne dont la capitale est Dijon. Elle doit donc recevoir les images de Dijon. Exécution. On plante un réémetteur au Bois du Roi, le sommet du Morvan et des petits par-ci par-là. Coût : un milliard et demi d'anciens francs. Il faut maintenant retourner les antennes réceptrices d'ouest en est. Coût d'une antenne : 50 000 francs. Nombre d'antennes nivernaises : 50 à 60 000. Prix total de l'opération : plus de quatre milliards. Et pourquoi ? Pour diffuser deux ou trois fois par semaine, et rarement plus d'une minute, sur un département qui vote mal, des informations que personne ne regarde tant on s'y moque de la plus simple honnêteté.